LE PEUPLE BRETON
N° 433/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
GENVER/JANVIER 2000

LE PEUPLE BRETON

POURQUOI L'UDB CONDAMNE-T-ELLE LES ATTENTATS EN BRETAGNE ?



ASSEZ DE MARÉES NOIRES



ROGER GICQUEL L'INVITÉ DU PEUPLE BRETON

POBL VREIZH

L'invité du Peuple Breton

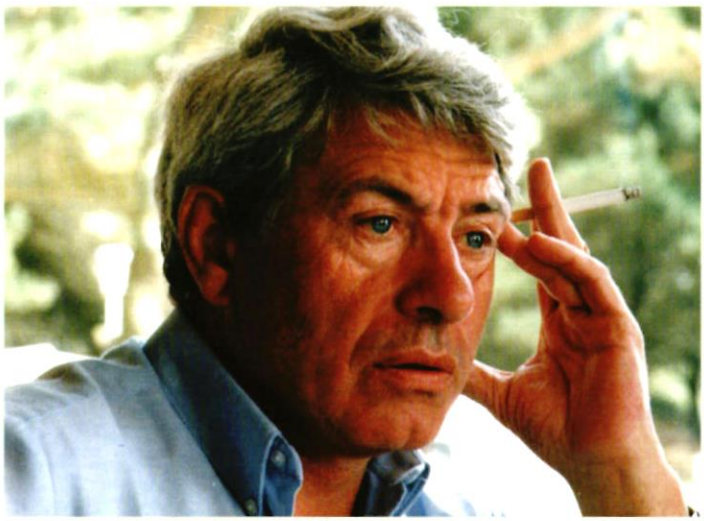
Pour ne pas rester en panne d'histoire

Vertige de l'ignorance. Il m'a saisi trop longtemps. Mon enfance m'a fait totalement breton, clamant mon identité, et pourtant j'ai souffert de cette privation d'histoire, de cet enfer dont parla si bien Morvan Lebesque. Certains historiens d'aujourd'hui, tels Jean Kerhervé à Brest m'ont confirmé qu'eux-mêmes en entrant à l'université eurent tout à apprendre de l'histoire de Bretagne, l'enseignement officiel l'ayant, bien sûr, écartée. Personnellement, ce sont les bardes modernes qui m'ont incité à combler mon retard. J'en sais gré aux Glenmor, Servat, Tri Yann, Stivell et compagnie.

Puis la soif de connaissance a produit en quelque deux décennies plus de livres d'histoire que la Bretagne n'en eut jamais. Le document inattaquable, l'étude sérieuse, le précis, l'encyclopédie comme le bon roman historique côtoient l'à-peu-près, le dérisoire touristique, le gnian-gnian et même la falsification dans ma bibliothèque que j'ai dû agrandir. Un jour, guéri de ma boulimie, je ferai le tri. Je ne serai sûrement pas le seul. En attendant, nous devons soutenir l'initiative de l'Institut culturel de Bretagne pour la création d'une Maison de l'histoire (ça ne me gênerait pas qu'elle porte un autre nom), celle de l'association « Bibliographie de la Bretagne », à Quimper, qui s'emploie à mettre sur internet la matière bretonne, celle de Dastum qui ouvre ses archives sonores au plus grand nombre sur un nouveau site multimédia.

Mais, une chose est d'apprendre par l'écrit, l'image, le son, une autre est de sentir, de se pénétrer des dimensions géographiques, topographiques, humaines sur les lieux même des événements et d'accomplir ainsi le travail de mémoire et le devoir de respect.

Bien des lieux en sont dignes.



Autant, sinon plus, ceux des défaites que ceux des victoires. J'en sais au moins deux qu'un méprisable mépris menace.

Yann Fontana a attiré l'attention des lecteurs du P.B., le mois dernier, sur un projet d'enfouissement des déchets de la ville de Fougères sur une partie des terres où gisent d'innombrables combattants bretons pour le maintien de l'indépendance de leur pays, tués à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488. Que cette bataille fut perdue par la mésentente, voire l'indigence, de certains chefs de l'armée ducale ne soustrait rien à l'héroïsme et au sacrifice de ses soldats.

« Souvenons-nous », dit une plaque sur une humble croix. Alors, souhaitons pour l'an 2000 que les protestations qui s'élèvent ici et là s'accompagnent d'un grand soutien populaire et que l'enquête d'utilité publique qui doit avoir lieu voit les habitants du district concerné, quelles que soient leurs motivations, refuser les ordures sur la mémoire.

L'autre lieu, à mes yeux très négligé, est celui du camp de Conlie, dans la campagne mancelle. Il est signalé par un simple monument, mais situé en bord de route très fréquentée, en sommet de côte où personne n'a l'idée de s'arrêter pour saluer la mémoire des 20 000 Bretons d'une armée levée à la rescousse de Paris en 1870 et qu'on laissa pourrir dans la boue de novembre-décembre parce qu'ils n'inspiraient pas confiance à de stupides généraux. Relisons donc à la veillée « La pastorale de Conlie par un mobilisé du Morbihan » :

« Qui nous a lâchés là : vides, sans espérance
Sans un levain de désespoir !
Nous entre-regardant, comme cherchant la France...
...Pourquoi ? Dites-leur donc ! Vous du quatre septembre.
A ces vingt mille croupissants ».

S'agissant de l'histoire récente, l'actualité nous rattrappe, hélas: Amoco Cadiz 78, Erika 99.

A quoi sert celle des marées noires pour les plus hauts responsables ?

Roger Gicquel

Souscription

Le nombre de nos abonnés en croissance sensible. Des réabonnements ponctuels. Et, surtout, cette souscription si vivante, si permanente dans sa régularité : voilà des raisons 1999 d'espérer une belle année 2000. Grâce à vous, grâce à votre générosité le PB tient et tiendra. Nous allons finir le XX^e siècle aussi résolus qu'en 1964 lorsque nous lançâmes l'aventure d'une presse bretonne libre et de gauche. Vous êtes la preuve que nous avions raison. Merci et soyez au rendez-vous du «millenium 2000», comme disent les Anglo-Saxons.

Pol Yvon Virot, Kemper, 40 F ; Marcel Hochepot, La Ravoire, 40 F ; Théâtre Ar Vro Bagan, Plouguerneau, 40 F ; Marie-José Alanot, Plouay, 20 F ; Emile Guillois, Séné, 90 F ; Jean-François Colaisseau, Nantes, 40 F ; Pierre Picard, Brest, 40 F ; Gildas Trevetin, Lanester, 40 F ; Y. Quénéhervé, Lanester, 50 F ; Guy Jaouen, Lannarvili, 40 F ; Jean-Luc Laquittant, Redon, 40 F ; Philippe Jagoury, Dammarie-les-Lys, 20 F ; Bruno Guyomard, La Courneuve, 40 F ; Jean-Jacques Page, Séné, 20 F ; G. Courant, Guidel, 20 F ; Lucie Guillevic, Paris, 40 F ; Hubert Le Sciellour, Nantes, 40 F ; Alain Cedelle, Bruz, 30 F ; Daniel Carré, Brec'h, 20 F ; Jean-Yves Deléon, Gwened, 40 F ; Yves Guérin, Guéméné-Penfao, 40 F ; Marie-France Croguennec, Landunvez, 40 F ; Laurent Pérennec, Le Havre, 120 F ; Roger Le Pape, Penmarc'h, 40 F ; Steren Le Mô, Marseille, 140 F ; Renée Le Villoux, Rieux, 20 F ; Bernard Plouzennec, Saint-Brieuc, 40 F ; J.-F. Bernarolini, Bastia, 20 F ; Roger Le Guellec, Saint-Brieuc, 40 F ; Alain Simon, Plabennec, 20 F ; Alain Hangouet, Gwened, 40 F ; Jean-Loup Le Cuff, Gosne, 40 F ; Jean-Pierre Perrot, Cholet, 40 F ; Fabrice Le Marrec, Brains, 20 F ; Catherine Martial, Saint-Herblain, 140 F ; Jean-Louis Morel, Tour-en-Bessin, 20 F ; Jean-René Le Queau, Plouézoc'h, 40 F ; J.-M. Le Cozannet, Kerfot, 40 F ; Michel Le Chartier, Plérin, 40 F ; Sylvie Le Moal, Louaneg, 90 F ; Marie Donovan, Canada, 20 F ; Annick Boutouiller, Plestin-les-Grèves, 40 F ; Marcel Couédel, Loudéac, 40 F ; Georges Le Bouler, Plescop, 20 F ; Dominique Chorlay, Tréflevénez, 40 F ; Philippe Simon, Trégueux, 20 F ; Bernard Donnard, Ploermeur, 40 F ; Jérémie Jouan, Paris, 40 F.

Total mois = 2.080 F. Total année 1999 = 24.669 F.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4^e trimestre 1999

Sommaire

Janvier
Genver
2000

Kreizenn Dafar
Sevenadurel Keltiek
KDSK

Bloavezh mat deoc'h



Bonne Année. Bonne année militante, qui se forge dans les épreuves (la dernière marée noire en est une de plus) mais aussi dans la solidarité bretonne et la lucidité !

Nous ne laissons pas notre légitime revendication bretonne à la merci de toutes les aventures. Daniel Cotten et Ronan Divard rappellent (pages 4 et 5) très clairement les positions de toujours de l'UDB.

Lucidité bretonne, mais colère aussi, face au gâchis écologique que les Verts au pouvoir n'ont même pas su limiter (pages 6 et 7).



La Bretagne se forge aussi dans un quotidien militant et créateur : notre reportage sur Radio-Kerne en est la preuve (pages 10 et 11).

La Bretagne, c'est aussi une aventure conjuguée à l'international : nous espérons – avec tant d'amis de l'Irlande – le retour de la paix civile dans le nord de l'île (pages 18 et 19) et nous saluons aussi ce mois-ci le bel espoir mis dans l'espéranto (pages 20 et 21).



*Les rubriques culturelles habituelles, les chroniques de Jean Kergrist et d'Al Louarn, les dessins de Nono : beaucoup de ces pages que vous aimez retrouver dans **votre** PB sont au rendez-vous de ce premier numéro de l'an 2000.*

*Enfin, permettez-moi une confidence : revenu au travail pour ce **Peuple Breton** qu'avec d'autres, j'ai créé en janvier 1964, je ne suis pas peu fier de voir – maintenu contre vents (mauvais) et marées (noires ou rouges) – combien le PB est, reste et deviendra une référence dans la presse bretonne, et ceci après 36 ans de militantisme incessant...*



A l'époque du dollar-roi, quel réconfort pour fêter ensemble l'an 2000.

Bloavezh mat !

Ronan Leprohon

Le crédit-photo de couverture : Roger Gicquel, D.R.
Marée noire, Office des Postes de Monaco.

L'U.D.B. aussi...

Le 17 décembre, j'ai été désigné pour représenter la mairie de Lorient à la remise des prix du jury réuni par l'équipe "Du man du se"? Probablement parce que j'étais un des rares indigènes du Bureau municipal à pouvoir placer quelques mots en breton dans le poste.

La ville de Lorient bénéficiait d'une sélection olympique pour la bretonnisation de son site Internet et a finalement obtenu le prix dans cette catégorie. J'ai donc accompagné Madame Le Doujet qui, avec son mari Daniel, instituteur à Diwan An Oriant, a assuré la traduction en breton du site Internet – avec un effort particulier pour un breton accessible au plus grand nombre.

Après tout, ce prix tombe assez bien pour Lorient qui sans être "LA" ville la plus bretonnante jusque-là, a quand même marqué quelques points à travers ce premier site Internet d'une collectivité locale en breton, mais aussi à travers un fonds breton de la médiathèque (plus de 5.000 ouvrages dans le fonds breton), à travers un effort pour les locaux de l'école Diwan, à travers une bretonnisation croissante des panneaux directionnels, et bientôt à travers un équipement culturel celtique associé à la nouvelle salle de spectacles en cours d'élaboration.

Ainsi la ville du Festival Interceltique et de la future Télé Breizh, grâce aux efforts des uns et des autres avance réellement sur un terrain... où il reste beaucoup à faire. Par exemple, l'école Diwan de Lorient fait preuve d'un bon tonus mais les classes bilingues à Lorient n'ont qu'une place inexistante.

A cette occasion, je me suis retrouvé en bonne compagnie. En effet, Fanch Péru et Francis Favereau recevaient le même jour un prix Du Man Du Se pour leurs toutes dernières productions en breton. Dans la salle, j'avais repéré Alain Le Gal, présent pour l'association Diveyezh, également bénéficiaire d'une "présélection". Herri Ar Borgn, que tous les minets du bourg et de Pobl Vreizh connaissent bien, faisait son petit tour dans le paysage après avoir obtenu l'an dernier également un prix, en hommage aux textes écrits dans Pobl Vreizh.

Finalement, je me suis dit que pour un parti politique comme l'U.D.B., méprisé par un certain nombre de bretonnants "pur formol", le résultat n'était pas si mauvais. En effet, sans revenir à des époques anciennes (Galv... et autres) où le combat politique apparaissait comme un soutien nécessaire au combat culturel, je suis persuadé que la somme des efforts réalisés par des militants U.D.B. (ou des ex-militants U.D.B.) pour la culture bretonne représente des choix importants.

Il reste beaucoup à faire, y compris au sein de l'U.D.B., mais essayons de reconnaître honnêtement ce qui est fait même, par l'U.D.B. !

Joël GUÉGAN

Un message de l'écrivain Gilles Perrault après la lecture du projet de "statut politique pour la Bretagne"

"Merci pour l'envoi de cette remarquable brochure. Le projet de statut est à la fois raisonnable et audacieux. Il exprime donc la sagesse. La définition d'une citoyenneté inclusive et non exclusive me semble être d'une importance capitale. Elle réfute les grotesques accusations d'ethnicisme inlassablement répétées par Chevènement (...). Vraiment, quand on lit ce projet de statut, il frappe par son bon sens et par son adéquation au temps que nous vivons. Merci et, par avance, tous mes vœux pour la Bretagne et pour vous."


D.R.

Assemblée européenne : le bal des faux-derches

Au temps des professions de foi européennes, chaque tête de liste, la main sur le cœur, exprimait la vision de l'Europe qu'il ne manquerait pas de défendre avec fougue, sitôt élu.

Voici le temps des cocus. Qui peuvent désormais prendre la mesure de leur infortune. Deux têtes de liste ont carrément démissionné : Sarkozy et Hollande. Tout comme le numéro 2 du R.P.F., le sieur de Villiers. C'est, en effet, l'heure des choix et, comme ces jésuites le savaient pertinemment en lançant leur campagne, ils tombent sous le coup de la loi de 1985 sur le cumul des mandats européens et hexagonaux. Quel cynisme ! Un autre démissionnaire, François Bayrou, visiblement ébranlé par les protestations qui ont suivi l'annonce de sa défection, a finalement jugé plus prudent de demeurer à Strasbourg. Quant à Robert Hue, bien qu'il ne soit pas concerné par la loi de 1985, il s'apprêterait également à se parjurer et à prendre le chemin de la sortie. Ces désertions, pour honteuses et méprisables qu'elles soient, ne constituent pas au demeurant une grosse perte pour l'Assemblée européenne, si l'on en juge par l'étude du Canard Enchaîné (8/12) sur la présence des têtes de liste élues aux 21 séances parlementaires entre le 13 septembre et le 19 novembre.

Mention spéciale pour Nicolas Sarkozy qui, démissionnaire dès les premiers jours, n'a pas siégé une seule fois ! Rien d'étonnant à ce que le Ganelon de Neuilly-sur-Seine ait trahi une nouvelle fois la confiance que ses électeurs s'obstinent à lui accorder. L'excellent Jean Saint-Josse, s'il n'a pas démissionné, n'a pas montré sa frimousse au Parlement depuis le début de l'automne. Sans doute juge-t-il plus exaltant de remplir sa besace de bécasses que de se colleter avec les dossiers européens. Ce qui ne l'empêchera évidemment pas, le temps venu, de fustiger l'Europe des technocrates, aveugle aux revendications de la ruralité. En troisième position, Robert Hue, avec deux participations : Pas comme ça, Bob, qu'on va faire bouger l'Europe... Ensuite, François Hollande, désormais démissionnaire, avec un score de quatre participations. Il est vrai que Monsieur Hollande a bien d'autres fromages à ronger : député, membre de la commission de la Défense, maire-adjoint, conseiller régional et Premier Secrétaire du P.S. Plus beaucoup de temps, convenons-en, pour faire les courses, passer l'aspirateur et remplir ses obligations d'élu européen. Heureusement que la doctrine officielle du P.S. est de lutter contre le cumul des mandats ! Hollande adoptera donc la même attitude que ses illustres devanciers Jospin et Fabius. De toute façon, sa mission est accomplie : n'a-t-il pas empêché Jack Lang de conduire la liste socialiste aux Européennes ? Même le souverainiste Pasqua s'offre le luxe de le devancer légèrement avec cinq participations (avec son compère de Villiers, ils se sont partagé les tâches : Charlie vient de renoncer à son siège de sénateur, tandis que le vicomte abandonnait le Parlement européen). Si les trois autres têtes de liste – Cohn-Bendit, Bayrou ou Le Pen – ont assuré une présence à peu près correcte, la palme de l'assiduité revient toutefois à Arlette Laguilier, qui aurait pris goût au « crétinisme parlementaire ».

Après cela on s'étonnera que près d'un électeur sur deux boude le scrutin européen ! Faudra-t-il en arriver à indexer les confortables indemnités parlementaires européennes sur le nombre de participations effectives ? Faudra-t-il interdire aux élus la possibilité de démissionner pour préserver leur mandat hexagonal ? Décidément, la démocratie est bien malade. Comme nous l'avons toujours affirmé, le remède passe par une réforme en profondeur du mode de scrutin et par l'organisation des élections européennes au niveau régional. Ceux qui s'y sont opposés portent une immense part de responsabilité dans la palinodie politicienne à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Ronan DIVARD,
Membre du Bureau politique de l'U.D.B.

Elections cantonales partielles de Bruz et Muzillac :

des résultats en baisse pour l'UDB dans un contexte défavorable à la gauche et aux idées bretonnes

Un premier tour d'élections cantonales partielles avait lieu le 5 décembre dans les cantons de Bruz (Ille-et-Vilaine) et Muzillac (Morbihan gallo). Nos deux candidats, les mêmes qu'en 1998, ont enregistré un recul par rapport à l'an dernier dans un contexte général défavorable aux candidats de gauche et aux idées bretonnes.

A Bruz, 10 candidats étaient en lice, 2 à droite, 2 à l'extrême droite, 5 à gauche et 1 sans étiquette. Alain Cédelle, conseiller municipal de Bruz, obtient 2,05 % contre 3,3 % en 1998. Il perd donc un peu plus d'1 %, tout comme le candidat Vert (6,6 % au lieu de 7,7 %) et celui du PCF (3,4 % au lieu de 4,5 %). La LCR présentait un candidat (ce qui n'était pas le cas en 1998) qui obtient 1,02 %. Les deux vainqueurs du premier tour sont la candidate soutenue par le RPR et l'UDF, qui obtient 45,14 % et le candidat du PS qui obtient 36,81 %. Dans cette élection qui a décidé de la majorité au Conseil général, le vote utile a joué en faveur des deux candidats susceptibles de gagner le siège.

A Muzillac, 6 candidats étaient en lice, 1 à droite, 2 à l'extrême-droite et 3 à gauche. Le candidat de droite a gagné le siège très facilement dès le premier tour en obtenant 65,94 % des voix, soit une progression de 10 points. Les trois candidats de gauche sont en recul : Yannig Baron pour l'UDB obtient 2,88 % (contre 4,33 % en 1998), le candidat du PCF (adjoint au maire) obtient 12,37 % (contre 16 %) et celui du PS obtient 12,97 % (contre 15,29 % pour le candidat des Verts soutenu par le PS qui s'était présenté en 1998).

Il est bien sûr impossible de tirer des leçons définitives de deux élections locales, mais il semble que les cantonales partielles ne favorisent pas l'UDB. La faible participation qui caractérise ces élections partielles (42 % à Muzillac et 40 % à Bruz) favoriserait au contraire les partis installés dont l'électorat est plus facile à mobiliser. Pour autant, la candidature à Bruz était sans doute nécessaire, car le second tour s'annonçant très serré, le candidat du PS aura été conduit à prendre en compte les revendications portées par l'UDB.

Parmi les facteurs qui peuvent expliquer notre recul simultané à Bruz et Muzillac, nous ne pouvons exclure le fait que depuis plusieurs mois les médias se font souvent l'écho d'un réveil du "terrorisme breton" à partir de faits divers troublants et de fantasmes alimentés par le ministre de l'Intérieur.

K.G.

A propos de l'Union de la violence politique

Depuis sa création en 1964, l'Union démocratique bretonne a toujours inscrit son action dans un cadre démocratique et pacifique. Sans toutefois exclure totalement certaines formes de désobéissance civique lorsqu'elles sont de nature à faire avancer des revendications légitimes. Ce refus de la violence dans le contexte politique breton – qui n'est pas celui des Basques sous le régime franquiste ni celui des Sud-africains noirs sous le régime d'Apartheid – fait partie des principes intangibles de l'UDB depuis l'origine, ce qui lui a valu, soit dit en passant, de solides inimitiés au sein d'une partie de l'Emsav. Ceci étant, et cela n'est en rien incompatible, l'UDB s'est toujours souciée, dans un but humanitaire, du sort des militants bretons emprisonnés et a de tout temps apporté son soutien à Skoazell Vreizh. Plusieurs de nos compatriotes sont actuellement incarcérés. Au moment où est rédigé cet article, tout laisse à penser qu'ils passeront les fêtes de fin d'année en prison et qu'ils assisteront au fameux passage à l'an 2000 derrière les barreaux. Six militants ou sympathisants d'Emgann (Denez Riou, Gérard Bernard, Alain Solé, Richard Lefaucheux, Bertrand Grimault, Arnaud Vannier) ont été mis en examen dans le cadre de l'enquête sur le vol d'explosifs de Plévin, tandis qu'une septième personne – Annie Alexandre – détenue pour avoir hébergé des Basques, fait l'objet depuis plusieurs années d'un véritable acharnement judiciaire. Fidèle à ses principes, l'UDB appelle à leur apporter une aide au travers de Skoazell Vreizh.

Le rejet de la violence : une constante de l'UDB

Si l'UDB n'a jamais cultivé l'ambiguïté en matière de terrorisme, la clarté de sa position n'a aucunement empêché les amalgames. Ouest-France, qui évoquait il y a quelque temps l'attentat de Roch-Trédudon *(O.F., 20/2/99)*, rappelait ainsi qu'en dépit de la condamnation immédiate de cette action par l'UDB, des vendeurs à la criée du Peuple Breton avaient été pris à partie, notamment en Cornouaille.

Plus récemment, le simple fait que l'UDB s'émeuve de l'interpellation de journalistes de Breizh Infos dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de Plévin lui a valu d'être plus ou moins assimilée au FLB dans un « dossier » publié par un confrère qui relevait moins de l'investigation journalistique que du mauvais S.A.S. et des confidences de fin de banquet de policiers à l'imagination fertile.

Le recours au terrorisme, outre qu'il est contraire à nos principes, ne nous paraît pas justifiable. Ceux qui l'encouragent ou le tolèrent considèrent qu'il ne s'agit après tout que d'une réponse à la violence d'un Etat qui nie l'existence du peuple breton et ses droits politiques, économiques et culturels fondamentaux. Nous avons la profonde conviction qu'ils sont dans l'erreur, que le peuple breton (quoi que l'on puisse penser par ailleurs de son degré d'aliénation) rejette viscéralement la violence, et que la difficulté de l'Emsav à sortir de la marge et à s'imposer comme une alternative politique crédible tient en partie aux positions ambiguës qu'entretiennent certaines de ses composantes avec le terrorisme. Plus encore, nous considérons que des options équivoques sont pain bénit pour les adversaires du mouvement breton qui ont beau jeu d'établir un parallèle avec la Corse, voire avec l'ex-Yougoslavie, et, par là même, de chercher à disqualifier dans l'opinion bretonne l'ensemble de l'Emsav, globalement assimilé à une mouvance extrémiste.

Bien sûr que l'Etat français est une démocratie fort imparfaite ! Bien sûr que la négation de notre existence en tant que peuple et de nos droits fondamentaux est intolérable ! Bien sûr qu'il y a matière à alimenter exaspération et impatience ! Mais il faut savoir raison garder. Nous ne sommes pas sous le joug d'un Milosevic ou d'un Poutine. Est-ce à la suite de vagues d'attentats que le Pays de Galles et l'Ecosse ont obtenu la dévolution ? Est-ce la violence qui a permis à la Galice ou à la Catalogne de bénéficier d'un statut d'autonomie ? Soyons lucides : dans une Europe qui évolue à toute vitesse vers le fédéralisme et au sein de laquelle la reconnaissance des peuples et la montée des pouvoirs régionaux se généralisent, la France jacobine se trouve tellement isolée qu'il lui sera impossible dans les années qui viennent de ne pas évoluer. Bien loin d'accélérer ce processus, les actions terroristes ne peuvent à notre sens que le retarder et le compliquer en fournissant des arguments faciles aux ayatollahs du centralisme et de l'uniformité culturelle, dont il serait naïf de sous-estimer l'influence.

La violence politique : une voie ouverte aux manipulations

L'absence de renoncement à la violence autorise également toutes les formes de manipulations politiques et policières. La D.S.T. n'a-t-elle pas été jusqu'à créer de toutes pièces un second F.L.B. dans les années soixante-dix ? N'a-t-elle pas téléguidé le célèbre attentat contre la villa Bouygues pour frapper l'opinion publique ? (voir « Le Peuple Breton », n° 431). Quant à l'affaire de Plévin, il est manifeste qu'elle sert désormais de point d'ancrage à la création d'une psychose collective et à une tentative grossière de criminalisation du mouvement breton.

C'est ainsi que, le 5 décembre, un Chevènement délirant, exploitant à l'évidence cette affaire, n'hésite pas à établir un parallèle entre les sectes millénaristes et les « terroristes » bretons et basques, et annonce sans sourciller que de « petits groupes mal connus (sic) (...) ont prévu de se regrouper sur les Monts d'Arrée » à l'occasion du passage à l'an 2000. Le lendemain, le collaborateur de Charlie-Hebdo, Renaud Marhie, qui se pose comme un spécialiste de sectes en Bretagne, précise la pensée du ministre : « des bandes armées se dirigent vers les Monts d'Arrée ou s'y seraient déjà introduites » !

Et voilà que, le 10 décembre, un attentat à Callac vient à point nommé au secours des thèses de Chevènement. D'autant plus qu'il est revendiqué le 15 décembre par une mystérieuse « Armée révolutionnaire bretonne » qui s'attribue également la paternité de trois tentatives avortées en novembre ! S'il s'agit effectivement d'activistes bretons, on peut alors s'interroger sur ce qui les pousse à servir avec tant d'obligeance les desseins du locataire de la place Beauveau. Inconscience ? Irresponsabilité ? Manipulation ? En tout cas, une véritable aubaine pour un Chevènement dont l'achar-

démocratique bretonne, et des prisonniers bretons

nement contre le mouvement breton trouve son explication psychologique dans l'attentat non élucidé de Belfort et son mobile politique dans la volonté d'allumer un contre-feu à la montée récente des mouvements revendicatifs en Bretagne (Diwan, la charte, la réunification). Sans compter que le chantre du jacobinisme à poigne est naturellement soucieux de redorer un blason quelque peu terni par l'affaire Bonnet et les confessions du patron de l'antiterrorisme, Roger Marion. Il y a manifestement de la revanche dans l'air. En témoigne le comportement de la D.N.A.T., pas vraiment soucieuse de faire dans la dentelle en Bretagne : rafle des dirigeants d'Emgann, multiplication des gardes à vue, perquisitions et saisies de matériel informatique dans les locaux d'organes de presse, interpellations musclées... Un vent mauvais souffle sur la Bretagne et il y a véritablement de quoi s'inquiéter.

Les personnes incarcérées : interrogations et inquiétudes

Les six détenus sont mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et l'un d'entre eux, Denez Riou, par ailleurs directeur de la publication de « Combat breton », est également poursuivi pour « complicité de vol commis en bande organisée ». S'il se confirmait que la dernière personne interpellée, Arnaud Vannier, transportait bien, comme cela a été annoncé, des explosifs provenant du vol de Plévin, il est évident que sa défense s'annoncerait problématique. Cela ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur la détention de militants qui, jusqu'à preuve du contraire, sont présumés innocents. On rappellera à cet égard que la Cour européenne des Droits de l'homme et Amnesty International, pour ne citer qu'eux, ont déjà condamné à plusieurs reprises les abus de la France en matière de détention préventive, notamment en cas d'inculpation pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. S'agit-il d'individus si dangereux qu'il faille les maintenir sous les verrous ? Quelles sont exactement les charges qui pèsent sur eux ? Qu'y a-t-il au juste dans leurs dossiers ? Il est grand temps que la lumière soit faite sur cette affaire. Car s'il est bien une chose insupportable à des démocrates, c'est d'être conduits à penser qu'il existe une conception élastique de la justice. Qui oscillerait, en matière de violence et de terrorisme, entre l'inertie la plus absolue et l'intransigeance la plus totale, en passant par la mansuétude bien comprise.

Inertie ? Fin octobre 1998, un commando d'éleveurs de porcs saccageait et pillait avec une sauvagerie inouïe la mairie de Brest. A ce jour, aucune poursuite n'a été engagée ! Pourquoi ? Parce que le lobby productiviste qui mène une partie de l'agriculture bretonne à sa perte est puissant et qu'il convient de le ménager ?

Mansuétude ? Le préfet terroriste Bonnet et ses complices, en dépit des accusations gravissimes qui pèsent sur eux, ont été élargis au bout de quelques semaines. Bernard Bonnet, incarcéré le 6 mai, est libéré et placé sous contrôle judiciaire le 2 juillet, ce qui entraîne quelques troubles dans la maison d'arrêt de Bastia. Commentaire de Jean-Pierre Chevènement : « Je suis heureux qu'il ait retrouvé la liberté, j'ai défendu la présomption d'innocence ». Le chef de cabinet de Bernard Bonnet, Gérard Pardini, écroué également le 6 mai, a été élargi le 29 juin tout comme le colonel Mazères, qui était, lui, embastillé depuis le 24 avril. Quant aux exécutants, ils ont été recasés dans des postes administratifs après quelques semaines de détention. Comme le souligne *Libération (16/7/99)*, « l'histoire de la fonction publique a vu des réaffectations plus lentes (...) certains juristes s'étonnent de cette célérité et du manque de sanction interne ». Pourquoi une telle indulgence ? Parce qu'il s'agit de braves serviteurs de l'Etat, simplement victimes de leur enthousiasme et de leur zèle ?

Par ailleurs, les conditions de détention, telles qu'elles sont reflétées par les documents édités par les comités de soutien et Skoazell Vreizh, ont véritablement de quoi alarmer les défenseurs des droits de l'homme : « Depuis leur arrestation, les six militants ont connu privation de sommeil, insultes, menaces. Ils ont été transférés de prison pour deux d'entre eux, ce qui cause de nombreux problèmes aux familles pour les visites. Leur courrier est lu avant de leur être remis ; certains ont dû garder les mêmes vêtements pendant trois semaines ; pour d'autres, il a fallu attendre dix jours pour obtenir leur adresse ! L'un d'entre eux est à l'isolement complet ».

Si les militants bretons sont justiciables comme tout un chacun et s'il ne saurait être question de prôner une solidarité aveugle, nous refusons qu'ils soient victimes de toute forme de justice d'exception. De deux choses l'une : soit la juge Le Vert dispose de preuves quant à la culpabilité des militants incarcérés, et il est plus que temps (trois mois se sont écoulés depuis les faits incriminés !) qu'elle en fasse état. Soit il ne s'agit au mieux que de soupçons et, en ce cas, la libération immédiate des prisonniers contre lesquels aucune charge sérieuse ne peut être retenue s'impose !

Daniel COTTEN
Ronan DIVARD

SKOAZELL VREIZH
SECOURS BRETON

SKOAZELL VREIZH
31 bloaz a gengred

Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider SKOAZELL VREIZH.

L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.

Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants bretons emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.

Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour.

Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

SKOAZELL VREIZH
3 rue Aristide Briand
44350 GUÉRANDE
Tél. 02.40.42.92.94
Fax 02.40.24.81.38

NAUFRAGE DU PÉTROLIER

L'armateur, l'affréteur et l'Etat français doivent payer
L'Europe doit moraliser le trafic maritime dans ses eaux

Au moment où nous écrivons, la marée noire vient de frapper les côtes de la Cornouaille, du Morbihan et de la Loire-Atlantique. L'émotion est considérable, à la mesure du passé douloureux qui refait surface et de l'incompétence des autorités françaises. Si les conséquences de cette catastrophe sur le plan écologique mais aussi économique seront longues à cerner avec précision, nous avons déjà quatre certitudes :

1. – les deux parties immergées du navire, qui s'est brisé au moment du naufrage, renferment encore une quantité importante de fioul lourd (environ 18.000 tonnes), sans qu'on sache s'il sera pompé, et ces épaves privent les pêcheurs du Sud-Bretagne, notamment les langoustiniers, d'une zone de pêche privilégiée. Il en résulte d'ores et déjà un préjudice économique pour la pêche bretonne.

2. – les dégâts sur la faune sont visibles et, nous dit la Ligue de protection des oiseaux (LPO), plus graves qu'après le naufrage de l'Amoco Cadiz, plus de 10.000 oiseaux mazoutés ayant échoué sur les côtes sud de la Bretagne à la date du 26 décembre, ainsi que des poissons empoisonnés par le fioul.

3. - l'image de marque des produits de la mer comme du tourisme en Bretagne va subir les conséquences d'une terrible contre-publicité.

4. – la preuve est faite que la Bretagne reste sous la menace permanente d'une catastrophe maritime, et ce en dépit de la mise en place du rail d'Ouessant après le naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978. Ce dispositif qui consiste à séparer le trafic montant vers la Manche du trafic descendant, s'il a permis de sécuriser la circulation des navires dans une zone particulièrement dangereuse et surfréquentée (50.000 navires – dont 4.000 pétroliers chaque année), ne répond absolument pas aux problèmes posés par l'état des navires et les conditions de qualification, de travail et de rémunération des équipages qui naviguent sous pavillon de complaisance. De fait, l'« Erika » n'a pas fait naufrage sur les récifs d'Ouessant mais bien au sud de Penmarc'h comme il aurait pu couler en Manche ou dans l'estuaire de la Loire si le commandant du port de Nantes-Saint-Nazaire, Alain Tcheng, n'avait pas pris la sage décision de refuser l'accès de son port au navire.

L'incompétence et l'incurie de l'Etat français

« Nous ne savons pas



lutter contre un énorme sinistre, pas plus qu'il y a vingt ans ».

Yves Coriou

Ces paroles furent prononcées le 23 septembre dernier par le préfet maritime de l'Atlantique, l'amiral Naquet Radiguet, à l'occasion d'un déplacement au Pays basque. A l'époque, l'UDB avait réagi en déclarant que ces propos, s'ils avaient le mérite de la franchise, avaient aussi de quoi inquiéter les Bretons. Depuis le 12 décembre, le déroulement des opérations de récupération du fioul a mis en évidence la vacuité des discours sécuritaires assénés par les autorités politiques françaises depuis vingt ans. Après qu'on eût annoncé une dispersion rapide du fioul sous l'effet de la tempête et grâce à l'action des bactéries présentes dans l'eau de mer (!), on a affirmé le contraire quelques heures plus tard. Après qu'on eût d'abord exclu toute pollution des côtes, on s'est mis à envisager sérieusement l'arrivée de nappes de fioul sur le littoral avant d'admettre l'inexorable marée noire. Après, qu'on eût concentré les moyens techniques et humains en Vendée et en Charente-Maritime, la marée noire a frappé la Bretagne, laissant les populations dans le désarroi. Déjà l'appel pressant à une aide internationale lancé 48 heures après le naufrage avait démontré une insuffisance des moyens de lutte contre les pollutions maritimes existants du côté de la sécurité maritime française et, de fait, les deux navires français envoyés sur zone ont fait la démonstration de leur inutilité dans ce type de catastrophe. Il a fallu l'arrivée de navires allemand et norvégien pour que l'on commence à pomper quelque chose... Depuis vingt ans, les Bretons ont été menés en bateau.

Sanctionner les vrais responsables

Au-delà de cette incompétence à traiter le mal, ce que ce naufrage met en cause, ce sont les conditions générales du commerce maritime. En l'occurrence, le pétrolier « Erika », un navire de 25 ans d'âge, appartenant à un armateur italien, Tevere Shipping, était affrété par une entreprise française, Total-Fina, battait pavillon de Malte et naviguait avec un équipage indien. Et disons-le tout net : nous avons été scandalisés par la décision de mise sous écrou du capitaine indien, Krun Mathur, qui a suivi sa mise en examen pour « mise en danger d'autrui » et « pollution maritime ». Les Bretons comme tous les gens de mer ne peuvent ac-

« ERIKA »

cepter qu'un homme qui compte au nombre des victimes se retrouve, seul, au banc des accusés dans le but de protéger momentanément ou définitivement les intérêts économiques de l'armateur, de l'affréteur... et de l'Etat français. Nous attendons de la justice et des autorités politiques françaises qu'elles rendent publiques les conditions de travail et de rémunération des 26 hommes d'équipage qui ont risqué leur peau, et ce afin que chaque citoyen puisse prendre la mesure de ce que les pavillons de complaisance signifient sur le plan social. Si ces pavillons de complaisance ont exclu de nombreux Bretons de la marine marchande, nous ne saurions en rendre responsables ceux qui les ont remplacés pour des salaires de misère et des conditions de travail souvent inhumaines tant sur un plan matériel que moral.

Sur l'état du navire, nous savons qu'il avait été immobilisé dans le port de Rotterdam en 1997 pour un défaut de corrosion constaté dans les cuves et qui ne fut pas corrigé. Or la société TotalFina a reconnu qu'une fuite de fioul d'une cuve vers l'un des ballasts, en déstabilisant le navire, avait pu causer son naufrage. L'enquête administrative ordonnée par le ministre français des Transports pourra-t-elle jamais établir si le naufrage est effectivement en relation avec le défaut de corrosion constaté en 1997 ?



Nono

Il est urgent que l'Union européenne, sans attendre un hypothétique renforcement des règles de sécurité dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), adopte une législation contraignante pour l'ensemble des 15 Etats membres et des 13 Etats candidats à l'adhésion afin que les navires-poubelles soient interdits de navigation dans les eaux communautaires. Et face à l'incurie constante de l'Etat français, il est tout aussi nécessaire que la Bretagne puisse, aussi vite que possible, faire valoir ses intérêts dans toutes les instances européennes ou internationales où se décident les normes de sécurité en matière maritime. Les gouvernements autonomes de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie auront cette faculté à compter de l'an 2000. Si les Bretons veulent préserver leur littoral, ils doivent en assumer la responsabilité et non plus déléguer à une autorité incompétente. Seule une autonomie politique réelle le leur permettra.

C. GUYONVARC'H

LES PITRES

Cette énième marée noire révèle – une fois encore – l'incurie et l'incompétence de l'Etat français. Mais aussi l'aplomb du personnel politique et administratif de la République...

Pensez donc. On a rejoué au syndrome de 1940 et à la percée des Ardennes ! On attendait le pétrole à l'île d'Yeu (où il est finalement en train d'arriver aussi), mais c'est en Bretagne qu'il a commencé ses dégâts. Sans même respecter les prévisions des observateurs et des préfets. C'est scandaleux. En Bretagne, où, bien sûr, rien n'était prêt... Le préfet du Morbihan a parlé de «surprise» et a fait communiquer une porte-parole de son cabinet pour expliquer – le jour de Noël – qu'on venait de demander... des renforts. Après tout, cela ne faisait que deux semaines ou presque que la catastrophe s'était produite ! Mieux valait tard que jamais...

Autre phénomène : le dénommé Briant, élu Vert de la mairie de Brest, qui arrosait de sa suffisance tous les micros ouverts : «Y a qu'à», «faut qu'on»... Faut qu'on contrôle les navires comme les voitures. «En voilà une idée qu'elle est bonne», comme aurait dit notre bon Coluche. Et le pitre Briant n'a pas eu le temps d'en faire part en haut-lieu ?

Après tout, ça ne fait que deux ans et demi que la ministre de l'Environnement s'appelle Voynet. Aux dernières nouvelles, elle serait écolo, comme Briant !

La ministre Voynet, justement, a fait très fort dans cette affaire. Accompagnée du ministre communiste Gayssot, elle est venue faire de la figuration en hélicoptère, au-dessus de l'épave de l'«Erika». Fallait voir la tronche de nos pitres ministériels engoncés dans leur K-way, souriant au photographe de service ! C'est bien connu : faut sourire au photographe. Même quand on n'a rien à dire, parce qu'on n'a rien fait et qu'on ne sait pas quoi faire. «Des ministres embarrassés», disait la presse, à leur descente d'hélicoptère... Des pitres, oui ! Mais des pitres qui pensent d'abord à leurs petits avantages. Et Voynet, qui se «demandait s'il s'agissait bien d'une catastrophe», s'est empressée, à sa descente d'hélico de se précipiter... dans son avion pour aller réveillonner sous les douceurs tropicales de la Martinique d'où on a dû la rappeler, vite fait, car il y avait un peu de boulot, question environnement... Marée noire, tu m'emmerdes... Vive la lambada ! Et c'est comme ça que les Verts nous montrent la nouvelle manière de faire de la politique...

Pendant ce temps, à Belle-Isle, 2 (oui, deux) tracteurs commençaient seuls le nettoyage, en attendant l'arrivée de techniciens «chargés d'évaluer les dégâts».

Oh, les pitres ! Oh, les sinistres pitres…

Ronan LEPROHON

ERRATUM

Dans le numéro de décembre du *Peuple Breton*, une erreur s'est glissée au début du dernier paragraphe de l'article "Communautés d'agglomération : la démocratie, l'initiative locale et les "pays" en rade", provoquant par là-même un contresens. Il fallait lire *"Sachant que la loi Voynet veut promouvoir une* ***"logique de projet" mais que la loi Chevènement renforce une "logique de guichet"****, on est confondu par tant d'inconséquence de la part du gouvernement, à l'origine de ces deux textes, et de la part des parlementaires qui s'avèrent capables en l'espace de quelques jours de voter une chose puis son contraire".* Rendons à Chevènement ce qui lui appartient.

Seconde bataille à Saint-Aubin-du-Cormier



Maël Verot

Les environs du site de la célèbre bataille de Saint-Aubin-du-Cormier sont aujourd'hui menacés par un projet de "centre d'enfouissement de déchets" : en d'autres termes, une décharge d'ordures !

Depuis plusieurs années, le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) de Fougères cherche en effet un site capable de recevoir les déchets et "résidus de compostage" de la ville et des environs. Dès 1992, neufs lieux possibles avaient été évoqués. Après élimination de certains de ces lieux, notamment Saint-Etienne-en-Coglès où la mobilisation des opposants fut très forte en 1996-97, l'attention du SICTOM s'est portée sur le site de "La Hellandière" en Mézières-sur-Couesnon, avec la bénédiction du maire Raymond Dallé, du conseiller général Pierre Renault, et de la mairie de Fougères.

Comme tout projet de décharge de grande envergure celui-ci montre une fois de plus l'insuffisance actuelle du tri sélectif, du compostage des déchets organiques, et du recyclage des déchets imputrescibles. Les agriculteurs et riverains opposés au projet, réunis dans l'association "Mézières environnement", font valoir les nuisances et les dangers pour la santé qu'amènerait la décharge dans cette zone jusqu'à présent peu polluée, ainsi que les contraintes et les risques que subiront les exploitations agricoles de La Hellandière et des environs. Cinq des conseillers municipaux de Mézières ont démissionné pour s'opposer au projet.

Un autre point, qui ne semblait pas avoir, à l'origine, inquiété les grands esprits du SICTOM, apparaît maintenant au grand jour : le site choisi se trouve à proximité du fameux champ de bataille où, le 28 juillet 1488, fut défaite l'armée du duc François II, ce qui entraîna par la suite la fin de l'indépendance bretonne. La Hellandière est en effet à 1,5 km au nord de la "Lande de la Rencontre" où se déroula la bataille elle-même. Or, au début du combat l'armée bretonne se trouvait du côté nord du champ de bataille. Malgré un début favorable, elle fut percée par la cavalerie lourde française, ce qui déclencha une déroute. Si certains des combattants cherchèrent à résister sur place, beaucoup d'autres s'enfuirent, soit vers le nord-est, soit vers le nord. Nombre d'entre eux furent tués, puis enterrés, dans le vallon du château de la Giraudais, à peine à 500 m du site prévu pour le... "centre d'enfouissement de déchets".

Le symbole est donc très fort, beaucoup plus fort que les infrastructures (autoroute, lycée agricole, caserne) qui ceinturent déjà les trois autres côtés du champ de bataille. C'est l'image même de la Bretagne médiévale, donc de l'histoire créatrice de la Bretagne d'aujourd'hui, qui est maintenant menacée – voire insultée. Et, alors que l'intérêt pour l'histoire, notamment pour le Moyen Age, est en plein développement, il serait impensable d'interdire à jamais une future promotion touristique du champ de bataille : le sentier de randonnée GR 39 A, qui mène à la toute proche vallée du Couesnon, longe sur 600 m le bord même du site prévu pour la décharge.

La mobilisation s'accroît, et c'est urgent : l'enquête d'utilité publique va commencer d'ici peu, et, devinez à qui il appartiendra, bien sûr, de prendre la décision finale ? Au préfet !

P. MEALLIER

N.D.L.R. : ***Les bonnes volontés qui veulent s'engager dans ce juste combat peuvent se rapprocher de M. Yann Fontana, dont nous redonnons le numéro de téléphone : 02.99.39.65.45.***

Fougères, réveille-toi, ils sont devenus fous !

En juillet 1488, Fougères se rendait aux troupes françaises, ouvrant à celles-ci la route de Saint-Aubin-du-Cormier,

Encore la garnison avait-elle résisté pendant une semaine, et le gouverneur Jean de Romillé n'avait-il cédé qu'en voyant ses murailles écrasées par les boulets de la puissante artillerie ennemie.

Une bonne partie de la promotion de la ville, et de son image à l'extérieur, tient d'ailleurs à sa riche histoire médiévale, et à son château dont les dimensions sont exceptionnelles.

Pourtant, aujourd'hui, Jean-Michel Guichaoua, vice-président du SICTOM, soutient à fond, au nom de la mairie de Fougères, le projet de décharge d'ordures proche du site de Saint-Aubin-du-Cormier causant ainsi une nouvelle bataille à cet endroit.

Il n'a même pas l'excuse d'avoir résisté une semaine, ni d'avoir été écrasé par quoi que ce soit.

Mais qu'en pensent les Fougerais eux-mêmes ?

P.M.

SEATTLE : la victoire reste à remporter !

Un mois après l'échec de la conférence ministérielle de l'O.M.C.[1] à Seattle, l'événement semble déjà oublié.

Ce fut un échec, puisque les négociateurs devaient fixer l'ordre du jour du « cycle du millénaire », et n'ont pas réussi à le faire.

Nos lecteurs n'en auront pas vraiment été surpris, tant il était clair, quelques jours avant la rencontre, que les attentes des uns et des autres étaient inconciliables[2].

Une « victoire » de la démocratie ?

Certains n'ont pas hésité à porter cet échec au crédit des organisations non gouvernementales bruyamment présentes dans le grand port de l'Etat de Washington. Puisque l'échec était prévisible, cette « victoire » est pourtant toute relative. Le vrai succès des O.N.G. se situe sur un autre plan.

Ce qu'on n'attendait pas, en effet, à ce point en tout cas, c'est le caractère massif de leur présence, et l'ampleur de l'audience qu'elles ont pu offrir sur place, et au-delà, à certains thèmes, et d'abord à celui de la qualité de l'alimentation. Il est apparu évident que, dans ce registre, les manifestants représentaient une part non négligeable, et sans doute croissante, de l'opinion des pays développés. Quel qu'ait alors été leur avis sur le fond, les gouvernants des pays concernés n'auront pas été les derniers à le noter. Cela pèsera un jour.

En cela, le droit de manifestation a montré tout son intérêt, et la démocratie, c'est vrai, y trouve son compte.

L'échec laisse les problèmes en l'état

Pour le reste, c'est-à-dire l'essentiel, on ne peut pas dire que l'échec de la conférence fasse beaucoup avancer les choses.

Les O.G.M.[3], le bœuf aux hormones, les monopoles sur les semences ne sont pas reconnus. Mais ils ne sont pas non plus condamnés. Les conflits vont donc se développer sur ces thèmes, et la tentation sera grande d'en confier la solution à l'Organe de règlement des différends (O.R.D.) de l'O.M.C., dont la transparence et l'impartialité ne sont pas les premières vertus : dans bien des cas, ce sont des « cabinets d'experts » privés qui se voient investis du rôle de juge. N'aurait-il pas mieux valu en traiter sur la place publique, quitte à opposer son veto, comme c'est possible, à un accord défavorable ?

La question des subventions aux exportations agricoles reste aussi en l'état. Des pays comme l'Australie, l'Argentine ou la Nouvelle-Zélande, et les pays du « Sud » se sentent encore renvoyés sur la touche. Ils ont le sentiment compréhensible que l'échec de Seattle a été accepté de bon cœur parce que les vrais problèmes ne sont pas ceux qui séparent les Etats-Unis de l'Europe, mais ceux qui séparent ces deux ensembles du reste du monde.

N'est-ce pas aussi pour cela qu'on a si peu parlé des « normes sociales » ?

Demain, quelle O.M.C. avec la Chine ?

On peut parier sans grand risque que le « vrai » cycle du millénaire va maintenant s'engager dans la coulisse, sans ordre du jour consacré par une conférence ministérielle, mais entre vrais acteurs.

Etats-Unis et Europe vont tenter de résoudre eux-mêmes leurs différends, sans nécessairement se refuser au jeu des rapports de forces. Ils vont aussi tenter de baliser discrètement les avancées qu'ils consentiront aux pays tiers. Parce que, sauf à heurter leurs bailleurs de fonds ou leurs opinions publiques, ils ne peuvent pas faire autrement.

L'empressement des Américains à entrouvrir – bizarrement seuls – à la Chine la porte de l'O.M.C. en prologue à la conférence de Seattle retiendra de ce double point de vue notre attention.

La Chine n'est ni un gros exportateur agricole, ni un paradis de l'écologie, ni un champion incontesté des droits sociaux. Elle pourrait donc être pour les Etats-Unis un sérieux allié lors des négociations à venir, tout en tentant de jouer une partition originale au sein des pays du « Sud ».

Sans doute aurons-nous à regretter les projecteurs de Seattle...

La vigilance des opinions ne s'en imposera que davantage.

Michel FRANÇOIS

[1]Organisation Mondiale du Commerce.
[2]Cf. P.B. n° 432, de décembre 1999.
[3]Organismes génétiquement modifiés.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Lena Louarn, Bretonne de l'année 1999

Qui allait être proclamé « Breton de l'année » 1999 ?

Eh bien, c'est une Bretonne ! Pour 1999, les faits comme la **vox populi** ont imposé une évidence : nul ne pouvait être plus digne de cet hommage que Lena Louarn, la toute nouvelle présidente du tout nouvel Office de la langue bretonne, créé en mai dernier à l'initiative du Conseil régional et dont le siège vient d'être inauguré à Carhaix (avec une antenne à Rennes, avant celle de Nantes).

C'est un titre de plus dans la carrière déjà bien remplie d'une jeune femme qui a appris à militer, dès son plus jeune âge, comme ses frères et sœurs, auprès de son père Alan, pionnier de la bretonnité.

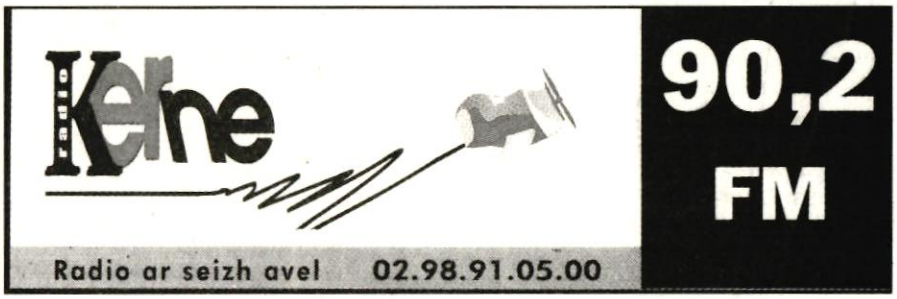


D.R.

Lena Louarn ne compte plus ses actions en faveur de la culture bretonne. Aujourd'hui, coordinatrice du Conseil culturel, elle anime aussi le Centre d'enseignement pour adultes Skol an Emsav et dirige le seul mensuel entièrement en breton, « Breman ». Membre du Comité Consultatif de l'Identité bretonne et de l'Office social et culturel du Pays de Rennes, elle assure également le secrétariat de Skeudenn Bro Roazhon, la Fédération des associations culturelles bretonnes du pays rennais. Elle fut candidate aux régionales 98 sur notre liste « Réussir ensemble la Bretagne » en Ille-et-Vilaine. Sa vie est une passion permanente.

C'est donc une femme déterminée, dont la fidélité à la Bretagne est sans faille, qui reçoit pour 1999 le titre de « Bretonne de l'année » des lecteurs d'« Armor magazine », organisateur de cette compétition.

Le titre lui a été remis le 3 décembre, à midi, au Parlement de Bretagne à Rennes. Tout un symbole...



Une fréquence pour le breton sur la bande FM

Radio Kerne - 90.2 FM a commencé à émettre en juin 1998 sur le Sud-Finistère après plusieurs années de travail pour obtenir son autorisation d'émission. Nous avons rencontré l'équipe de ce premier média quotidien réalisé totalement en breton pour dresser un bilan et évoquer l'avenir du projet.

Le Peuple Breton : ***Quelle démarche vous a conduit à proposer un projet où l'ensemble de la programmation est réalisé en breton ?***

Radio Kerne : Ce qui a motivé le projet au départ c'est le peu de place accordé à la langue bretonne dans les médias radiophoniques en comparaison de l'attente et de la demande exprimée par la population. Le choix du tout en breton ne vient pas restreindre mais enrichir l'offre de la bande FM. Nous souhaitons être une fréquence repère pour ceux qui souhaitent entendre du breton à des heures de grande écoute. Trop souvent les émissions en breton sont cantonnées à des heures de faible écoute. L'auditeur d'aujourd'hui « zappe » facilement en fonction de ses attentes du moment. Besoin d'information, envie d'un programme musical... Deux thématiques fortes caractérisent notre programme : le « tout en breton » et la couleur musicale qui valorise aussi le dynamisme et la richesse de la création en Bretagne.

Le P.B. : ***Ce projet n'aurait-il pas pu voir le jour plus tôt ? N'arrive-t-il pas trop tard ?***

R.K. : Les mentalités n'étaient peut-être pas prêtes. Certains complexes ont la vie dure. L'urgence ne se faisait pas aussi cruellement sentir. Car de toute évidence la radio est un moyen souple et d'un coût raisonnable d'aller vers les bretonnants et leur redonner l'occasion d'entendre et de parler ou reparler leur langue dans un contexte quotidien où elle perd du terrain. Plus une langue est entendue dans les médias, plus elle est pratiquée. Les efforts à faire dans le domaine des médias restent indissociables de ceux à réaliser dans le système éducatif pour l'enseignement de la langue.

Le P.B. : ***Combien d'heures de programme proposez-vous ?***

R.K. : Nous avons débuté par une grille de lancement de juillet 98 à octobre 99 comprenant chaque semaine 32h30 d'émission, dont 11h30 en production propre. Depuis le début du mois de novembre 1999, la production de Radio Kerne est passée à 14 heures 30 et la diffusion à 39 heures hebdomadaires. Quatre personnes travaillent à plein temps : un directeur-animateur, deux animateurs en emplois jeunes et un technico-réalisateur en CEC. Une vingtaine de bénévoles complète l'équipe et prend part à l'administration et à la programmation. L'autre partie des programmes est produite par Radio Kreiz Breizh et Radio Bro Gwened avec qui nous avons des accords de partenariat. Une émission de Radio Kerne est rediffusée quotidiennement par Radio Bro Gwened. Notre projet a été créé dans cette logique de collaboration et de réseau avec d'autres radios émettant en breton. Réaliser une émission en breton demande plus de temps, plus de travail. Il nous est apparu logique de vouloir en faire profiter le plus d'auditeurs possible et de réduire les coûts de production.

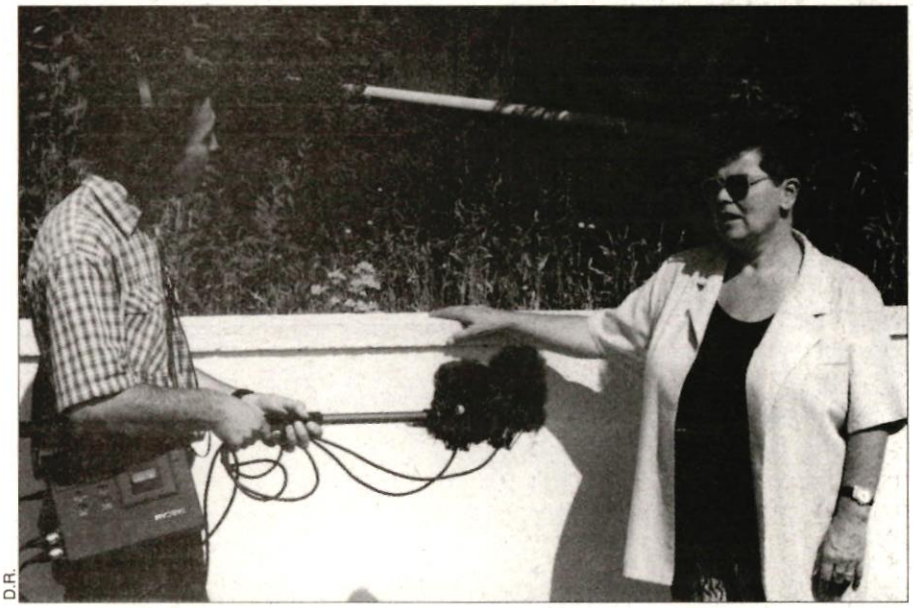
Le P.B. : ***Quels retours avez-vous auprès du public ? Connaissez-vous votre taux d'écoute ?***

R.K. : Nous n'avons pas d'évaluation chiffrée. Les enquêtes réalisées par les instituts de sondage sont coû-

teuses. Mais nous sommes en contact avec nos auditeurs. Ils réagissent et nous appellent ou discutent avec nous des programmes. Nous n'en sommes qu'à notre deuxième année d'activité. Il reste encore fort à faire pour nous faire connaître. Cela prend du temps. Le bouche à oreille y fait beaucoup. Et le plus difficile n'est pas de s'adresser aux convaincus. Il nous faut surtout intéresser toute une tranche d'âge qui a laissé le breton de côté, et coller à ses préoccupations.

Le P.B. : ***Quels sont vos projets ?***

R.K. : Il nous importe d'assurer la pérennité et le développement du projet. Localement nous avons la volonté d'améliorer et de renforcer la réception de nos émissions – certaines zones sont mal couvertes. Nous attendons la réponse du CSA pour l'attribution de deux nouvelles fréquences. Nous souhaitons poursuivre notre travail en réseau avec d'autres radios. Les solutions techniques existent aujourd'hui pour échanger des émissions et offrir plus de programmes en breton à un auditoire élargi. Nous travaillons en ce sens au sein de la CORLAB (Coordination des Radios Locales et Associatives de Bretagne). Il existe une volonté réelle des radios de travailler entre elles. Durant l'été 1999, à l'occasion du Festival Interceltique de Lorient, quatre radios de langue bretonne (Arvorig FM, Radio Bro Gwened, Radio Kerne et Radio Kreiz Breizh) se sont associées pour couvrir l'événement et offrir à leurs auditeurs une émission commune en direct d'une heure durant une semaine. Cette première expérience positive sera certainement renouvelée. Nous voulons produire plus et diffuser à d'autres moments de forte écoute : plus tôt le matin, et le samedi et le dimanche. Cela passe par un renforcement de l'équipe et par l'automatisation de la diffusion.



D.R.

Une radio en breton, présente sur le terrain de la vie quotidienne.

Le P.B. : ***Comment financez-vous votre activité ?***

R.K. : Nous sommes soutenus par le Conseil de l'Europe, le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Finistère, et quelques communes. Nous bénéficions de l'aide de l'Etat pour les postes créés dans le cadre des mesures Aubry et du contrat emploi consolidé. Nous bénéficions également de dons, et l'énorme travail réalisé par les bénévoles nous permet de tenir la route. Tout ceci reste encore fragile et insuffisant, car nous estimons qu'il serait nécessaire de doubler notre budget de fonctionnement pour travailler dans des conditions "normales". Il nous reste donc à convaincre les élus de l'intérêt culturel et linguistique majeur de notre dé-

Propos recueillis par Ronan LEPROHON

Roll nevez an abadennoù 1999-2000

Lun

08:00	**Tal ar c'hafe : I. Flatrès - H. Guével**	
08:15	Kronik ha c'hoari	*Chronique et jeu*
08:30	Keleier ar bed	*Infos générales*
08:45	Keleier ar vro	*Infos locales*
09:00	**Bec'h d'ar bilig (dedikasoù)**	
	RKB	*Dédicaces*
11:00	Program	
	Muzik	
12:00	**Kreisteiz Kerne : H.Guével-I.Flatrès**	
12:25	C'hoari	*Jeu*
12:30	Keleier	*Infos*
12:40	Kronik	*Chronique*
13:00	**Ba' du-mañ**	*Reportage*
13:30	Program muzik	
	pe abadennoù an dud à youl vad	
	Programme musical ou	
	ou émissions des bénévoles	
16:45	**Tired ur gredañs-RBG-M.L.GROIX**	
17:30	**Ba' du-mañ**	*Reportage - redifusion*
18:00	**Pig pe vran - RKB - Noëlle SIMON**	
19:30	Program muzik	

Sadorn

9:30	**Lampreiz**	*Langue et livres*
10:00	**Boudig An dour**	*Contes*
10:30	**Ba' du-mañ**	*Reportage - redifusion*
11:00	**Kronikoù**	*Chroniques - redifusion*
11:30	**Ba' du-mañ**	*Reportage - redifusion*
12:00	**Abadenn Sport : Bruno Boisrobert**	
12:30	Program muzik	

Merc'her

08:00	**Tal ar c'hafe : I. Flatrès - H. Guével**	
08:15	Kronik ha c'hoari	*Chronique et jeu*
08:30	Keleier ar bed	*Infos générales*
08:45	Keleier ar vro	*Infos locales*
09:00	Program	
	muzik	
11:30	**Lampreiz**	*Langue et livres*
12:00	**Kreisteiz Kerne : H.Guével-B.Boisrobert**	
12:25	C'hoari	*Jeu*
12:30	Keleier	*Infos*
12:40	Kronik - Chronique	*Chronique*
13:00	**Ba' du-mañ**	*Reportage*
13:30	**Abadennoù muzik**	*Émissions musicales*
14:30	Muzik	
16:00	**Boudig An dour**	*Contes*
16:30	**Skolig al louarn**	*Nature*
16:45	**Tired ur gredañs-RBG-M.L.GROIX**	
17:30	**Ba' du-mañ**	*Reportage - redifusion*
18:00	**Pig pe vran - RKB - Noëlle SIMON**	
19:30	Program muzik	

Sul

Program muzik

Meurzh, Yaou ha Gwener

08:00	**Tal ar c'hafe : I. Flatrès - H. Guével**	
08:15	Kronik ha c'hoari	*Chronique et jeu*
08:30	Keleier ar bed	*Infos générales*
08:45	Keleier ar vro	*Infos locales*
09:00	**Bevañ e Kreiz Breizh-RKB-H. Ar BEG**	
10:30	Program muzik	
12:00	**Kreisteiz Kerne : H.Guével-B.Boisrobert**	
12:25	C'hoari	*Jeu*
12:30	Keleier	*Infos*
12:40	Kronik - Chronique	*Chronique*
13:00	**Ba' du-mañ**	*Reportage*
13:30	Program muzik	
	pe abadennoù an dud a youl vad	
	Programme musical ou	
	ou émissions des bénévoles	
16:45	**Tired ur gredañs-RBG-M.L. GROIX**	
17:30	**Ba' du-mañ**	*Reportage - redifusion*
18:00	**Pig pe vran - RKB - Noëlle SIMON**	
19:30	Program muzik	

Cassandre ou l'annonce du krach

On nous a bassinés avec le *bug* de l'an 2000. Beaucoup de bruit pour rien ! On est incroyablement discret sur le *krach* de l'an 2000. Ce silence inquiétant cache mal de réelles sources d'inquiétude. L'emballement irrationnel des bourses mondiales pourrait bien nous réserver une issue tragique à la spéculation insouciante et débridée.

Jusqu'aux cieux

Il serait vain d'en appeler à l'Histoire et à ses possibles leçons. Les cadors de la Finance nous disent à l'envi, et sur un ton ne souffrant aucune espèce de contestation, que comparaison n'est pas raison. Contestons ce truisme ravageur. Retournons quelques instants dans les années vingt.

Le *krach* du jeudi noir de Wall Street, en octobre 1929, avait été longuement préparé durant cette décennie euphorique qui marqua définitivement l'entrée des Etats-Unis dans la société de consommation et la prééminence mondiale de l'économie de ce pays.

L'optimisme économique a ses raisons que la Bourse fait siennes et amplifie. En 1926, les Etats-Unis réalisent 43 % de la production manufacturière mondiale contre seulement 23 % en 1870. Dans le même laps de temps, la Grande-Bretagne a décliné de 32 % à 9 % ! Comment ne pas avoir toute confiance en un tel renversement du *leadership* planétaire ?

De janvier 1925 à octobre 1929, la valeur boursière de Wall Street augmente de 215 % tandis que le produit national brut (PNB) ne croît que de 13 % !

La Bourse s'envole et ne sait pas encore qu'elle est devenue folle, que la production s'est développée bien au-delà des capacités d'achat des entreprises et des consommateurs américains.

Un dicton boursier prétend bien que les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel. On saura s'arrêter à temps. Un seul problème : on ne connaît pas par avance quelle est l'altitude critique à ne pas dépasser. En attendant de la découvrir, la hausse nourrit la hausse. On spécule à tout va. Il semble que l'on ne sache plus que la valeur boursière ne doit pas trop s'éloigner de son assise qu'est l'économie réelle. Pourtant, un jour, quelques individus la redécouvrent. Ils s'affolent. Ils vendent. Alors la spirale s'inverse : la baisse nourrit la baisse. Le *krach* est là, dans toute sa vérité. On se lamente, se flagelle. Comment ne l'a-t-on pas vu venir ? On jure aussi : on ne nous y reprendra plus. Mais si, voyons ! D'autres hommes après eux s'y sont laissé prendre. Et d'autres encore, demain.

L'arbre à gogos

Aujourd'hui, les bourses du monde riche connaissent une euphorie sans précédent. Elles s'appuient sur la domination de la Triade (Amérique du Nord, Union européenne et Japon-Asie du Sud-Est) qui réalise les 4/5e de la production mondiale. Mais une fois de plus, et dans des proportions autrement plus grandioses qu'en 1929, l'assise a été perdue. Au cours des cinq dernières années, le Dow Jones (qui cote les 30 plus grandes sociétés américaines) est passé de 4.000 à 10.000 points. A Paris, le Cac 40 est passé de 1.000 points en 1987 (sa date de création) à 5.900 points aujourd'hui. Il a progressé de 50 % depuis le début de l'année 1999. Du jamais vu ! Chaque nouvelle tranche de 100 points franchie est saluée copieusement par les médias imbéciles.

Saura-t-on cette fois s'arrêter à temps ? Un autre dicton boursier conseille de secouer de temps en temps le pommier – on est très écolo dans la Finance ! – pour faire tomber les pommes blettes que sont les gogos, les petits spéculateurs, ceux qui n'ont rien à faire sur des marchés que seuls de vrais professionnels pourront maîtriser. Un assainissement indispensable pour mieux repartir. Finalement, les "petits" sont la soupape d'une machine sans états d'âme et aux enjeux planétaires puisque toutes les frontières ont été abolies (l'argent circule en temps réel tout autour de la terre et sans contrôle aucun).

Mais les gogos ne pourront pas amortir ou éviter les risques de retournement du marché de la spéculation. Et cela d'autant moins qu'ils sont de moins en moins gogos et deviennent eux aussi de bons petits professionnels de la Finance.

Le *krach* encore une fois va venir. Parions pour un mardi noir. Qu'importe le jour, celui-là non plus, on ne l'aura pas vu venir !

La panique et la ruine feront des morts. A la suite du Jeudi noir, les liftiers des hôtels new-yorkais demandaient aux clients désirant une chambre : "C'est pour dormir ou pour sauter ?" De deux banquiers qui sautèrent d'un même mouvement par une fenêtre, on déclara avec ironie qu'ils avaient un compte joint.

Pour notre mardi noir annoncé, pas de suicides de banquiers. Aujourd'hui, ils sont protégés. C'est là l'une des rares leçons que l'on a retenues de la crise des années 30. Mais les autres ? Tous les naïfs que l'on élève depuis douze ans dans le culte dévot du Cac 40 ? Ils n'auront plus qu'à jurer – mais trop tard – qu'on ne les y reprendra plus. Eux, peut-être. Mais ils ont des enfants et des petits-enfants qui sauront entretenir la flamme historique de l'euphorie financière.[1]

Yann FIEVET

(1) On lira avec grand intérêt le désormais classique petit livre de John Kenneth Galbraith, *Brève histoire de l'euphorie financière*, Seuil, 1990.

POBL VREIZH

Pemzekvet rann :

Beaj vurzhudus Sant Brandan

Ganet eo bet Brandan
En ur rouantelezh mein ha taouarc'h
E kornog-izel Iwerzhon
Ur rouantelezh
E-kreiz an avelaj, ar glaveier
Ha trouz ar mor bras war ar reier

Dont a reas er bed
En ur mare ma voe aloubet
Gwalarn Europa
Gant ur gredenn nevez
Ur gredenn en un doue hepken
Skignet bloavezhioù kent
Gant ur c'halvez diouganer
Eus Bro-C'halilea
Pell du-hont
E gouelec'hiou ar sav-heol

Goude e studioù e Kembre
E manati Lancavar
En em lakeas Brandan
Da servijout an doue nevez
Dont e reas da vezañ manac'h
Hag abad diwezhatoc'h
Met gwad ur moraer
A rede en e wazhiennoù
Hag en e benn e sardonenne
Mojennoù kozh Iwerzhon
Mojennoù e vugaleaj
Imramoù e hendadoù
War vorioù latarek

War an dachenn
War morioù rust
Ar broioù keltiek
E teskas ar vicher moraer
Hag un deiz
Galv an donvor
Galv an inizi pell
Galv baradoz ar sent
A grogas ennañ
A grogas ken start ennañ
Ma rankas doujañ dezhañ raktal

Neuze e c'halvas
Pevarzek manac'h eus e vanati
Hag en em lakejont
Da fardañ ur vag ler
Ur c'hourac'h
Gant koad derv ha koad onn
E rejont ar framm
Gant krec'hin saout
Kivijet gant plusk derv
Gwriziet gant kanab
Hag eouliet gant lard buoc'h
E c'holojont ar memproù
Gant ur wern hag ur ouel
E voe greiet ar c'hourac'h

Ur wech karget pourvezioù e bourzh
Seizh dañvad ha pesked sallet



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

E loc'hjont war-zu ar c'hornog
Dispak ar ouel gante
Ha kaset buan war-raok
Gant avel a-du
Brandan harp ouzh ar wern
A ziskoueze an hent.
A-wechoù e veze plaen ha brav
Ar mor
A-wechoù all e rede warnañ
Koleoù gwenn e kounnar
A vleje a-bouez-penn
A gase hag a zegase ar vag ler
Hag ar paour-kaezh menec'h
Marv gant an aon
A baterate hag a baterate
Da c'houlenn sikour
Digant an aotrou Doue
– Arabat deoc'h kaout aon
Eme Vrandan
Doue 'zo ganeomp
Doue en do emell ouzhimp
Ur pennad amzer goude
E tave an avel
Ar mor a gaoulede evel laezh
Sioul an tro-war-dro neuze
Sioul ha mac'hus
Hag ar venec'h
Gant o c'horfad aon
A baterate hag a baterate
Hep ehan
Hag evel-se
E-pad sizhunvezhioù
Ha sizhunvezhioù
Eus an eil enezenn d'eben

Un deiz e tegouezhas ar venec'h
Dirak un enezenn
Tornaodoù sonn evel mogerioù
Tro-zro dezhi
E-pad tri devezh
E roeñvjont
Hep gellout douariñ
A-benn ar fin e kavjont
Ur ganol voan
Pikoloù menezioù meinek
A-bep tu dezhi
Ha dre eno ec'h errujont
War an enezenn
E-lec'h ma rede
Stêrioù dour sklaer
Leun a besked fifilus.
Eno e kavjont
Peadra da derriñ o naon
Hag o sec'hed.

Diwezhatoc'h
E kasas an avel anezhe
Dirak un enezenn all
E-lec'h ma peure
Bagadoù deñved gwenn

Lart ha dinask
"Faer Oerne", enez an deñved.
Evit lidañ gouelioù pask
E kemeras ar venec'h
Un dañvad e bourzh ar c'hourac'h

Prestik goude e tilestrjont
War un enezenn all
Ne oa war homañ
Na kerreg na traezh na geot
Noazh ran e oa hi.
Goude an oferenn
A-greiz ma oant o tebriñ
Kig berv
En em lakeas an enezenn
Da luskellat, da fiñval
Ha da dec'hout kuit
– Sikour deomp ! Sikour deomp !
Eme ar venec'h, spontet.
Ha Brandan
Da frealziñ anezhe adarre
Ha da lavaret dezhe
Ne oant ket war un enezenn
Met war gein ar valum vras
Jaskonius
A glask abaoe krouadelezh ar bed
En aner
Lakaat he lost en e genou.

Goude-se e kasas ar mor anezhe
Betek un enezenn all
Leun a evned
Kludet war ar gwez
Ha war ar c'herreg
Pe o nijal a-us d'ar mor
Gouelini, gwayed gouez, boc'haniged
Gwennilied-mor, morskouled
Morvrini, ereved beg tev.
Pep hini gant e gaoz
Pep hini gant e gan
– Aouk-aouk ; oung-ounk ; kayak
Arrah ; Ak-Ak-Ak ; Rronk-grouk
Kou-you ; kou-liou
Kirri - kikikikik.
Ul laz-kanañ souezhus
Evit ober joa da Vrandan
Ha d'e venec'h.
Ur vorvran kuchennek
A zeuas da gludañ
War diaraog ar vag
Evit degemer ar voraerion
Ha kinnig boued dezhe.
Lavaret a reas da Vrandan
O doa da vordeiñ
E-pad c'hwec'h vloaz c'hoazh
A-raok tizhout
Enez gouestlet ar sent.

(Da vezañ kendalc'het)

Pennduig ma c'hazhes

III - FLOURIKAAD UN EURIAD BEMDEIZ

Flourikaad … n'em eus ket lâret fornikad…

Petra 'vez flouret ged an den hiriw an deiz ?
– ar vaoues e-pad an eizh deiz kentañ ma kenvew ar priedoù
– an oto ; ya an oto dreist-oll ; flouret vez honnañ ha lakaet da lugerniñ kalz muioc'h 'wid ar botoù-ler, kalz muioc'h 'wid ar c'hredañsoù kozh, pe boutonioù lufr ar jiletoù kozh ; ha ma ne vez ket flouret ged an dorn, 'vez gwraet ged an daoulagad ! Na pessort jeu pa za d' un oto bennaked boud damgravignet ? Na pessort cholori ! prest 'vehe ar vlenerion d 'n em lazhañ ma vehe bloñset dehe daoù santimetr karrez ag o doue...

Daoù "dra" flouret ! N'eo ket trawalc'h !

Ec'h c'hortos un dorn d' o flourikaad
– heot tiner ho klasenn
– pluskenn galed ho erwenn gozh
– kein liss ho kadoerioù koed
– ho kwerennoù leun a win

Ec'h c'hortos c'hoazh : he loened
– moue ar gaseg gozh n'eus ket marc'h 'bed a ya dehi
- kroc'henn an tousseg gwal hard e blanedenn pa vez pellaet ken 'lies doc'htoñ ha eñv ec'h c'hortos
– risennoù melen ar sors é vewiñ en douar yen hag é klask tommder un dorn.

Ec'h c'hortos c'hoazh ho torn :
– diwjod an heni bihan ha re ho pares
– blew ar vamm gozh oaet an tri c'hart doc'hte ged awelioù kriw ar vuhez
– fass pikatennet ken nen deo dijaoj ar plac'h ne sell dochti paotr yaouank 'bed
–diwskoaz ar c'hlaskour labour, ar c'hlaskour lôjeris, ar c'hlaskour bara, ar c'hlaskour gwin kasset 'maes ur gevre digezh brutal ha didruhez

Pegoulz? eme c'hwi. Amzer 'po 'benn 'po lazhet ho montroù.

Flourikaad 'el ma tay – lagad flour – genaoù flour – kaosoù flour



Lennet ho peus Michel Serres : "Les technologies devraient nous aménager la vie du pasteur Aristée dont les abeilles préparaient la nourriture... Nous avons assez transformé et exploité le monde... Les temps sont venus de le comprendre." "Contrat Nature"

Kompren ar bed ? Dre flourañ 'vez komprenet ; setu perag 'vez komprenet deg gwezh muioc'h a draoù ged ar merc'hed e'id ged ar baotred.

Skuizhañ a raer ged ar c'haosoù ; newez ha fresk e chom ar flouradennoù .

Un dorn a floura n'eo ket 'wid tenniñ... Marw ar bresel…

Ar flouradenn
– predeg digaos ar re vud
– awelennig Doue é pass
– freskder ur garantez ne gava ket he c'has roù.

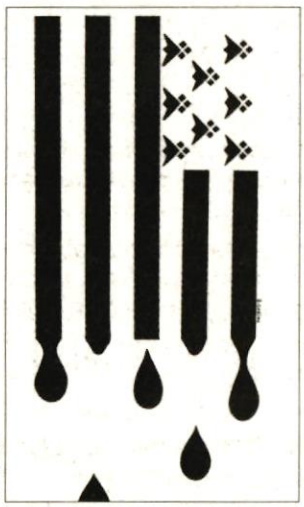
Herri AR BORGN

LANV DU HA LANV A BEP SEURT...

Emañ c'hoazh al lanv du o vont d'ober e reuz war aodoù Breizh ha Bro-C'hall. Klevet 'vo bepred er media komz eus ar paour-kaezh evned lazhet gant sotoni mab-den. Mantrus, gwir eo, met... Ha komzet a vo kement eus perzhioù all an darvoud ?

Ul lanv a zivarregezh : tost bepred memes fazioù, memes dale araok kemer an disentezioù ret... ha koulskoude n'eo ket ar wech kentañ...

Ul lanv a laoskentez hag a ziouer a youl politikel : abaoe an amzer ma erru darvoudoù evelse n'eus ket bet graet kalz araokadennoù evit kreñvaat ar roelennoù etrevroadel diwar-benn surentez listri evel an Erika, na lakaat ar c'hompagnunezhioù bras da cheñch doareoù. Evel boaz e vo klevet ar gouarnamant o lâret sirius e cheñcho an traoù adalek bremañ... E-lec'h lezel ar seurt Mr Bean a servij dezho da gentañ poliser politikel d'ober e droioù kamm, e vefe gwelloc'h lakaat muioch da dalvezout pouez ar Frañs, ma 'z eus c'hoazh ganti, da blediñ gant kudennoù a sell eus dazont ar bed a-bezh...



Y. Corlou

Ul lanv a ziseblanted e-keñver ar besketaerien a bae evit laoskentez ar re all : priz pesked 'zo o vont dija war draoñ dre ma krog aon en dud, en o zouez hini ar grilhed-sabr koulskoude yac'h pesk... Se war verr dermen ; ha war hir dermen ; o zachennoù labour saotret (evit pegeit amzer ?), skeudenn o froduioù da adsevel.

Ul lanv a zispriz e-keñver ar Vretonned. Dont 'rafed da vezañ un tamm parano o welout pegen skañv e oa bet komzet eus ar gudenn pa soñjed ne oa en arvar nemet aodoù Breizh (dalc'hit soñj eus diskleriadurioù ministr an dezougen...) ha penaos o deus cheñchet an traoù p'eo bet gouveet ez ae al lanv du war-du aodoù prizet gant Gallaoued vrudet zo... N'eus ket pell e santed ur seurt disamm e mouezh ar gelaouennerien pa lârent e oa ar petrol o vont d'ar Groazig ha n'eo ket war-du Enez-Euz...

Ma lakaer ouzhpenn al lanv a gasoni a weler oc'h en em ledañ er maremañ e kelaouennoù zo diwar-benn ar re a gred difenn o fersonelezh : ur meskaj flatrerezh izel, disonetiz don, emzalc'h skoazeller-polis (re a draoù a glot gant prezegennoù «an-hini-a-zo-distroet-eus-ar-bed-all»), holl-veliouriezh nasionalist gall, strizhder spontus a spered ha tout se e anv, sañset ur «preder dieub» hag ur stourm enep an ekstremisted... Pelec'h emañ ar re-se, d'ho meno ?

Trist un tamm an traoù evit kregiñ ar bloavezh 2000 ? Nann ! Abegoù da stourm, da greñvaat lanv ar re a sav evit difenn ur Vreizh digor war ar bed hag ar re all ha mestr war he dazont.

N'ur c'hortoz, ur morad a hetoù evit ar re o deus c'hoant bevañ en ur bed degemerus d'an holl, e-lec'h ma vo klasket diazezañ ur c'hresk padus ha breudeuriezh etre and dud ?

Milio Laenneg

Echu 'm boa ma fennadig pa c'hoarvezas darvoudoù mantrus deiz Nedeleg. Siwazh ne welan netra da cheñch nemet pouezañ muioc'h war an divarregezh, wa disoc'hoù ekolojikel hag ekonomikel seurt lanv du evit an holl re a vev diwar ar mor e Breizh ha, marteze, ur santimant brasoc'h a c'hwervoni dirak emzalc'h ar galloud en hon c'heñver...

EVIT KREGIN GANT AR BLOAZ NEVEZ

Ar vrezhonegerien a zo tud eürus. Kinniget e vez dezho bremañ a bep seurt levrioù, moulet brav, aes da lenn. Ha bremañ eo diaes dibab...

Stourm evit ar brezhoneg a zo evit lod evel Seguin, Gallo pe Chevenement en em serrin war an amzer dremenet hag en ur vro vihan. Ar re-se n'int ket bet kontammet gant ar vuoc'h sot saoz, met kentoc'h gant ar c'hilhog sot gall ! Ken dañjerus pe marteze dañjerusoc'h.



An embannerien e Breizh a zo digor war ar bed. Da skouer **Brud Nevez** a ro deomp **Testamant ar hi**. Un digarez evidoc'h da lenn labour Ariano Suassuna, ur Brezilian. Lakaet e brezhoneg gant Remi Derrien. Ha c'hoariet meur a wech gantañ ha gant e Strollad Teatr Penn ar Bed. Ha c'hoariet bravkenañ, me lar deoc'h, evel e Gwimaëg, da skouer. C'hoariva evit han holl.

Ar re o deus bet chañs da arvestiñ ouzh ar pezh-c'hoari-se a vo laouen o lenn al levr. Hag un digoll d'ar re all lenn anezhañ.

■

Meur a hini e-touez hol lennerien o deus bet chañs da selaou Jañ-Mari Skragn, paotr an Uhelgoad. Ur c'honter eo ha d'ar re wellañ-tout. **Ar Skol vrezoneg** a ginnig dimp, «**Rimodellou 'Kostez Huelgoad**», un dastumad.

J.M. Skragn a lavar deomp da gentañ :

«Peseurt mod hag abalamour da betra on bet en em lakaet da gonta ?».

Ha da heul e vo kavet ur bern kontadennoù, a bep seurt, re hir ha re verr, fentus al lodenn vrasañ anezho,



lod hengounel, klevet dija a-wechoù, unan bennak, en ur mod diskeñvel, pe savet gantañ. Met bepred plijus da lenn. Gant liv e vrezhoneg dezhañ, evel just. Ur yezh vev hag aes d'an holl, koulskoude.

Pa vo tu deoc'h da gejañ gant J.M. Skragn, hastit buan da silaou anezhañ.

■

Ha bremañ evit ar re a blij dezho ar barzhonegoù. Ul levr nevez a vo kavet, **Glizi**, bet skrivet gant Tudual Huon, mab Ronan Huon, ha rener nevez dastumadenn sevenadurel daouviziek **Al Liamm**. Tudual en deus skrivet dija a bep seurt. Amañ e vo kavet nemet barzhonegoù :

«Kinniget da'm zad en deus ma broudet da vont war hent skoasellek ar skrivañ».

Evit ar wech kenta~ eo bet embannet al lodenn vrasañ. Lod 'zo bet kavet dija war **Al Liamm**. Pe re all war **Yod Kerc'h**.

Roet eo bet d'an oberour Priz Imram 1997.

«Digoret ganit levr meur ar furnez
Bamet out chomet pa oa
An diskoulm e-kreiz ur bajenn wenn.
Dibenn».

Meur a skeudenn a vo kavet da heul ar barzhonegoù.

Ul levr evit huñvreal...

Glaoda MILLOUR

Suassuna Ariano. Derrien Remi. **Testamant ar hi**. IIIp. 50 L. Brud nevez. Skragn Jañ-Mari. **Rimodellou Kostez Huelgoad** .127 p. 50 L. Ar Skol vrezoneg. Huon Tudual. **Glizi**. 76 p. 70 L. Skrid. Mouladurioù hor Yezh.

Kenavo Armand Keravel

Klewet hon eus ur c'heloù fall diwar-benn Armand Keravel : aet eo da Anaon d'an 1 a vis Kerzu 1999. Bet kusulier e ti-kêr Vrest, bez'e oa anezhañ ur stourmer dispar ewid difenn ha kass war raog yezh ar vro.

Mestr-skol dindan Stad, bet e penn Ar Falz, bet krouet ha renet gantañ epad pell Emgleo Breiz, en deus bet stourmet Armand Keravel heb ehan ha dalc'hmad ewit reiñ ur plass d'ar brezhoneg er skol, hag er vuhez foran e Brest.

Deuet eo a-benn da reiñ lañs d'an diwyezhegezh, en ur mare ma oa kalz diaessoc'h eged bremañ brudañ ar brezhoneg. Laouen eo bet Armand Keravel, gant an amzer o vont hebiou, o weloud Kêr Vrest o vont tamm-ha-tamm gant an hent digoret gantañ, p'he deus savet homañ ar c'hentañ skol publik diwyezheg, ha p'he deus kempennet pannelloù foran ken e galleg, ken e brezhoneg.

Alain KERVERN

SKOAZELL VREIZH
31 bloaz a gengred

Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant.

Poent-bras eo soñjal reiñ sikour da SKOAZELL VREIZH.

Mall-bras a zo ganeomp.

Arabat disoñjal o deus familhoù emsaverien zo ezhomm eus ho sikour c'hoazh p'emaint en toullbac'h er mare-mañ.

Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello adrugarez deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo ret da familhoù an emsaverien vreizhat toullbac'het pe d'ar brizonidi o-unan.

En un doare reoliek e c'hellit hor sikour ivez, o c'houlenn diganeomp e vete kaset deoc'h ar baperenn dreuzvankañ miziek.

Na zisoñjit ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

SKOAZELL VREIZH
3 straed Aristide Briand
44350 GWENRANN
Pgz : 02.40.42.92.94
Plr : 02.40.24.81.38

JÉSUS FAIT PONDRE !

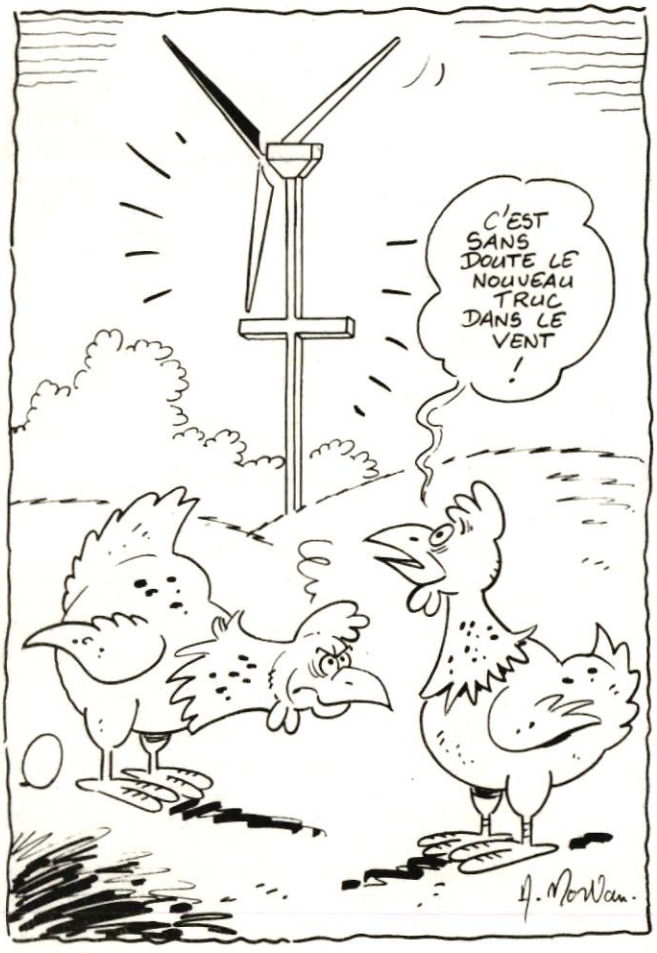
Vous qui avez échappé à l'apocalypse de Paco Rabanne ainsi qu'au bog du 31 décembre, tenez-vous bien ! L'épreuve est loin d'être terminée. En avril prochain tout devrait péter, suite à un conflit nucléaire avec la Russie. C'est du moins ce que nous prédit une secte, installée à Plescop (56), « Les amis de Dozulé ». La lumière nous arrive cette fois de Normandie où, dans le petit village de Dozulé, Jésus en personne est apparu à Madeleine Aumont pour lui demander de protéger la terre de l'apocalypse en édifiant une croix géante de 738 mètres, la hauteur du Golgotha. Le permis de construire de ce sublime monument ayant été refusé, la secte, répertoriée comme telle au rapport parlementaire 1995 de l'observatoire des sectes, se propose, en compensation, d'édifier, avant avril 2000, 100 croix de 7 mètres 38. Faites le calcul : le compte y est.

La Bretagne se trouve en première ligne de ce projet, avec le soutien des « routes mariales de Bretagne » (35). Deux croix sont déjà installées, l'une à Lanrivain, l'autre à Saint-Mayeux. D'autres devraient suivre : Sixte-sur-Aff, Redon, Plonévez-Lochrist (Kérizinen) et, bien évidemment Sainte-Anne-d'Auray.

Pour être conformes à la volonté de Jésus, ces croix doivent être illuminées en permanence avec des tubes au néon, ce qui a posé problème à Saint-Mayeux. Un éleveur de poules pondeuses, habitant la commune de Lanrivain, à quelques centaines de mètres de la croix illuminée a vu ses poules se mettre à pondre à tue-tête, y compris la nuit. Un arrangement a finalement été trouvé avec la secte qui désormais éteint ses néons à 22 heures...

Ce serait vraiment stupide de démanteler de tels arbres de Noël qui font de la région un nouveau Las Vegas. Adoptons-les comme autant d'atouts pour la Bretagne en demandant aux autorités territoriales de les transformer en éoliennes. Si Jésus fait pondre, il peut aussi faire tourner les pales. Les missionnaires, naguère, récupéraient bien les menhirs en les surmontant d'une croix, signifiant par là que la continuité est toujours préférable à la rupture. Merci Dozulé !

Jean KERGRIST



Campagne contre les OGM et les farines animales : des communes bretonnes s'engagent

Lors de la manifestation du 11 décembre dernier, en faveur des 230 salariés de la SABCO de Plouay dont le groupe Bourgoin-Tilly a annoncé le licenciement, les délégués syndicaux et les ouvrières ont pointé du doigt la responsabilité des intégrateurs qui n'ont développé en Bretagne qu'une agriculture intensive reposant sur des produits bas de gamme à faible valeur ajoutée. Ce sont les mêmes qui, aujourd'hui, délocalisent les productions avicoles et les usines d'abattage et de découpe en Espagne ou au Brésil pour profiter de salaires plus faibles. Cette affaire a révélé chez les salariés de l'industrie agroalimentaire une prise de conscience de la nécessité de réorienter l'agriculture bretonne vers des productions de meilleure qualité, non seulement sur un plan sanitaire mais aussi gustatif et nutritionnel. En l'occurrence, les préoccupations de santé (manger plus sain c'est ingérer moins de médicaments) et de préservation de l'environnement rejoignent la défense de l'emploi en Bretagne.

La campagne que l'UDB a lancée depuis plusieurs mois contre les OGM et l'élevage à base de farines animales, sous la forme d'une pétition-carte postale, rejoint cette revendication. Des succès ont déjà été obtenus auprès des municipalités bretonnes. Après la ville de Lorient qui, à l'instigation des quatre élus UDB, avait exclu, dès le 1er octobre 1998, les produits alimentaires à base d'OGM de ses appels d'offres pour la restauration collective (cantines scolaires, foyers de personnes âgées, restaurant municipal), les communes voisines de Ploemeur (20.000 habitants) et de Quéven (10.000 habitants), à majorité de gauche, ont rejoint le mouvement, mais aussi celle de Vannes (50.000 habitants), à majorité de droite. La ville de Lorient vient d'ajouter une obligation dans ses appels d'offres : les poulets devront être certifiés "nourris sans farine animale". Les enfants d'Inzinzac-Lochrist (6.000 habitants) en bénéficieront aussi puisque cette commune a décidé de confier la restauration dans ses écoles à la cuisine centrale de Lorient.

K.G.

On peut toujours commander des pétitions-cartes postales à UDB, BP 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex, au prix de 5 F l'unité, 20 F les 5, 30 F les 10 et 40 F les 20, port compris. Paiement par chèque, à l'ordre de l'UDB ou par timbres.

LISTE NOIRE OGM

Produits susceptibles de contenir des OGM ou dont les fabricants ne s'opposent pas à la présence d'OGM (soumis ou non à la loi sur l'étiquetage) ou ne peuvent pas garantir formellement l'absence d'OGM

Gâteaux apéritifs et biscottes

- **Authentic Tortilla chips (Marks & Spencer)**
- **Chipster Maya (LU)**
- Crackers (Belin)
- Crackers TUC (LU)
- Shuttles fromage & fines herbes (Verkade)
- Les Apérilèges (Delacre)
- **Invitation mini-tartelettes (Brossard)**
- **Invitation mini-feuilletés Apéritif (Brossard)**
- Gurly (Bahisen)
- Petits fours au fromage (Bahlsen)
- **Pain de mie au son (Réva)**
- 34 Biscottes (Heudebert)

Plats cuisinés et pâtes

- **Canelloni (Findus)**
- **Boulettes au bœuf surgelées (SICV-Socopa) /(Charal)**
- **Fribou lettes à la viande (Charal)**
- **Southern Fried Chicken & Fries (Marks & Spencer)**
- **Flamegrilled Spicy Chicken fillets and rice (Marks & Spencers)**
- **Steacks 10'100g (Garson Surgelé), chez Intermarché**
- **Le Hamburger (Charal)**
- **L'Ultra Savoureux (Socopa)**
- **Le Spécial Oignons (Charal)**
- **4 steacks Saveurs Oignons surgelés (Socopa)**
- **Cheeseburger et Bacon Cheese Micro One (Charal)**
- **Hit Burger Double Chesseburger (Socopa)**
- Pizza aux fromages (Marie)
- Pizza La Grandiosa 4 fromages (Buitoni)
- **Moussaka (Gorcy)**
- Emincé à l'indienne (Maggi)
- **Langue de bœuf sauce piquante (Charal)**
- **4 Tomates farcies surgelées (Charal)**
- **4 Choux farcis surgelés (Charal)**
- **4 Paupiettes de veau surgelées (Charal)**
- **Crêpes jambon-fromage (Findus)**
- **Crêpes champignons-fromage (Findus)**
- Crevettes sauce Aigre-Douce (Findus)
- Timbales soufflées de St-Jacques (Tipiak)
- Rouleaux de printemps aux légumes (Marks & Spencer)
- Délices au Poisson vapeur sauce Curry Vert (Luang)

Céréales

- Smacks (Kellogg's)
- Golden Grahams (Nestlé)
- Céréales croustillantes avoine-cannelle (Marks Spencer)

Desserts et glaces

- Crème caramel (Gervais)
- Dany Chocolat, Vanille, Caramel (Danone)
- Dessert soja saveur chocolat (Gayelord Hauser)
- Crème dessert (Nestlé)
- Tiramisu (Nestlé)
- Gâteau de semoule nappé chocolat (Yabon)
- Mystère Extrême (Gervais)
- Crème caramel aux œufs (Ancel)

☛ **en caractères gras :** *produits étiquetés contenant des OGM.*

Biscuits et gâteaux

- **Cake aux Fruits (Brossard)**
- Pépito Double Choc (LU)
- Le BN (Biscuiterie Nantaise)
- Prince, Petit écolier (LU
- Délichoc (Delacre)
- Biscuits St Michel, Chokini (Bahlsen)
- Chocolate Chip Cookies (Marks & Spencer)
- Wholemeal Sandwich (Marks & Spencer)
- Croustifondante chocolat (Verkade)
- Napolitain (Lu)
- Muffins (Marks & Spencer)
- Plaisir aux Noix (Brossard)
- Crearn Pie de Sara Lee (Brossard)
- Apple Pie de Sara Lee (Brossard)
- Bavarois chocolat (Brossard)
- Biscuits de régime Vanilla Citron (Gayelor Hauser)
- **Brownie chocolat (Brossard)**
- **Brownie noisettes chocolat (Brossard)**
- **Forêt noire (Bossard)**
- **Tarte au citron (Marks & Spencers)**
- **Petits choux fourrés (Brossard)**

Chocolats et produits à base de chocolat

- Galak (Nestlé)
- Maître chocolatier de Lanvin (Nestlé)
- Lion, KitKat (Nestlé)
- **Sundy (Nestlé)**
- Mars, M&M's (Mars Alimentaire)
- Balisto (Mars Alimentaire)
- Grany Duo chocolat-raisin (Heudebert)

Aliments pour bébés

- Brassé croissance (Blédina)
- Phosphatine lait et céréales vanille (Danone)
- Lait Prosobee (Mead & Johnson)
- Junior cacao (Nestlé)
- Nidal (Nestlé)
- Gallia (Danone)
- P'Tit Duo Pêche Dessert et Fruit (Nestlé)
- Petit Junior courgettes, agneau, riz (Blédina)
- Purée tomates, riz, poulet (Blédina)

Boissons

- Nesquik (Nestlé)
- Benco énergie (CPC France)
- Lion cacao (Nestlé)
- Nescafé Cappuccino (Nestlé)
- Boisson soja (Gayelord Hauser)

Divers

- Sauce à l'estragon (Benedicta)
- Sauce à l'échalote (Knorr)
- Vinaigrette Lesieur (CPC France)
- La Mayonnaise (CPG France)
- Mayonnaise (Benedicta)
- **Soupe moulinée Potiron (Maggi)**
- **Cresson nouvelle recette (Maggi)**
- Crème d'asperges (Knorr)

Irlande du Nord :

Depuis de nombreux mois, l'accord historique d'avril 98 était dans l'impasse, en raison des exigences des Unionistes. A la mi-novembre, un compromis a cependant été accepté par les différents partis. A la fin du mois, le gouvernement d'Irlande du Nord a pu être formé, l'accord du 10 avril appliqué et le désarmement entrepris.

Le compromis Mitchell

Le 2 novembre dernier, l'ancien sénateur américain Georges Mitchell, médiateur désigné en 94 par Clinton, a mis fin à ses efforts après huit semaines pendant lesquelles il a «mis en révision» les accords de 1998.

Cependant il était «convaincu de la sincérité et de la bonne fois» du Sinn Féin de Gerry Adams et de l'Ulster Unionist Party de David Trimble, en vue d'arriver à la paix.

Les Unionistes refusaient de former le gouvernement autonome d'Irlande du Nord, présidé par Trimble, tant qu'il n'y aurait pas un début de désarmement de la part de l'IRA, ce qui n'était nullement prévu dans l'accord d'avril 98. Trimble risquait d'être désavoué par sa base, s'il avait dans son gouvernement des ministres républicains, sans avoir obtenu au préalable un démantèlement au moins symbolique de l'IRA.

Gerry Adams faisait valoir que le désarmement de l'IRA n'avait jamais constitué un préalable à la mise en place de l'exécutif nord-irlandais, que le Sinn Féin ne pouvait donner des ordres à l'IRA qui respectait depuis deux ans son cessez-le-feu et qu'une attitude différente des Unionistes, en acceptant de constituer sans condition l'exécutif, faciliterait le désarmement. Cependant les protagonistes déclaraient être conscients des difficultés que posaient leurs exigences à l'autre partie.

Mais le 16 novembre, les principaux partis républicains et unionistes ont approuvé les compromis présentés la veille par Mitchell. Pour Trimble, il marque une «nouvelle ère de coopération et, pour Adams, la «question des armements sera réglée de manière satisfaisante». Ce compromis prévoyait que l'IRA désigne un émissaire, chargé d'organiser le démantèlement des arsenaux de l'organisation armée, auprès de John de Chastelain, général canadien, dirigeant la commission internationale de désarmement, cela après que Trimble ait formé le gouvernement d'Irlande du Nord comprenant deux ministres du Sinn Féin sur dix.

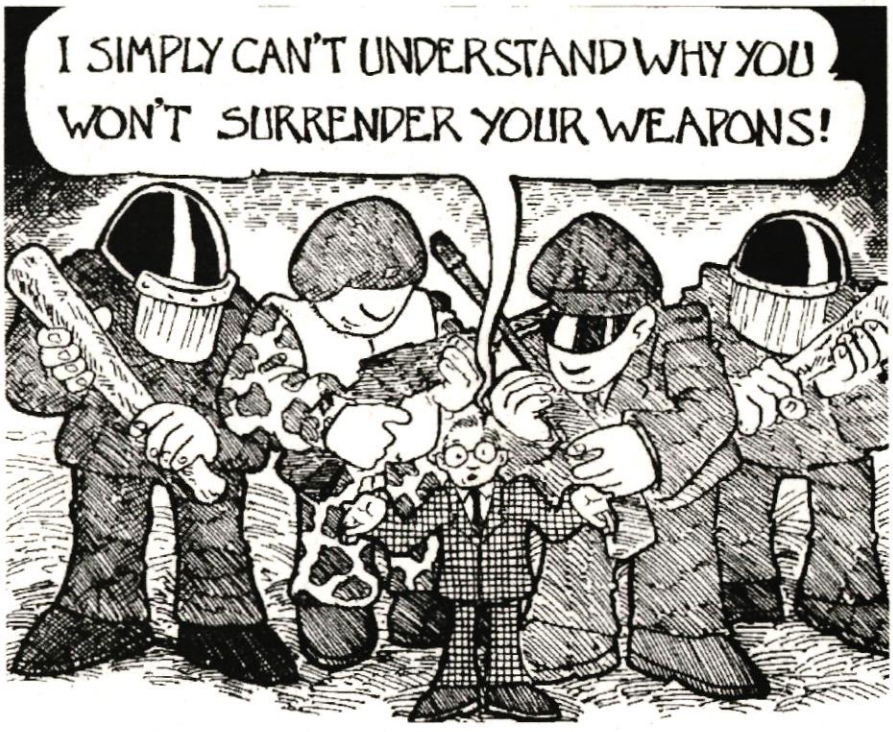
Sept semaines plus tard, après la formation de l'exécutif, l'IRA remettra une première cargaison d'armes, le processus de désarmement (concernant aussi les milices loyalistes protestantes) devant être terminé d'ici le 21 mai prochain.

L'IRA n'a pas, au moment du compromis, donné de garanties, ni de calendrier et n'a pas reconnu d'obligations particulières. Cependant Trimble, Premier ministre d'Irlande du Nord, et les gouvernements de Londres et de Dublin ont accepté l'engagement «sur l'honneur de Gerry Adams et du Sinn Féin en faveur de la paix.

La mise en œuvre du compromis et de l'accord d'avril 1998

Le 24 novembre, réunion d'un comité extraordinaire du Sinn Féin à Dublin qui entérine l'accord. De son côté, Trimble, leader de l'UUP depuis quatre ans, a obtenu l'assentiment d'une majorité du conseil de son parti en faveur du compromis, par un vote de 58 % des 858 militants, après avoir déclaré : «Nous avons trop avancé pour reculer maintenant. A nous de montrer notre courage».

Le 29 novembre a été formé le premier gouvernement nord-irlandais semi-autonome et multiconfessionnel.



Traduction : «Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi vous ne rendez pas vos armes».

Pour la première fois est mis en place un gouvernement comprenant des Républicains et des Unionistes. Sa formation marque aussi la fin de vingt-cinq ans d'administration directe de l'Irlande du Nord par le gouvernement britannique.

Le nouvel exécutif nord-irlandais est dirigé par David Trimble (UUP), avec comme vice-président Seamus Mallon (Social Démocratic and Labour Party). Il comprend dix ministres : 3 de l'UUP, 3 du SDLP, 2 du Democrat Unionist Party de Ian Paisley et 2 du Sinn Féin.

l'avancée vers la paix

Le 30 novembre, John Hume, président du SDLP, qui a travaillé inlassablement depuis des années pour une solution politique pacifique en Irlande du Nord, s'est félicité de la formation d'un gouvernement qui «pour la première fois dans notre histoire réunit toutes les composantes de notre peuple» et qui devrait «remplacer pour toujours la violence par la politique». De son côté, Gerry Adams a considéré que «c'est le nœud – (britannique autour de l'Irlande du Nord) – qui se desserre un peu».

Du côté unioniste et britannique, l'enthousiasme n'était pas vraiment le même. Bien sûr, Ian Paisley, leader du DUP, a maintenu son attitude intransigeante en déclarant que «ces gens – (les Républicains, sinon les dirigeants de l'UUP considérés comme des traîtres) – n'ont qu'un projet en tête : briser le lien historique qui existe entre cette région et le reste du Royaume-Uni», et en précisant que les ministres du DUP ne siégeraient pas au Conseil nord-irlandais.

Trimble, après s'être laissé convaincre par la parole de Adams, a cependant promis qu'il démissionnerait si d'ici février 2000 l'IRA n'avait pas commencé un désarmement «crédible», l'UUP devant se réunir d'ici 10 à 12 semaines pour décider de la poursuite ou non de l'expérience gouvernementale. De son côté, Tony Blair a précisé que, faute d'un geste crédible de l'IRA en matière de désarmement, les institutions nouvellement créées en Irlande du Nord pourraient être suspendues. A aucun moment, ils n'ont évoqué le désarmement, également indispensable, des milices loyalistes.

Le 2 décembre, le gouvernement britannique a transféré ses pouvoirs au conseil exécutif nord-irlandais. Le transfert est cependant limité : Londres garde bien sûr le contrôle des affaires étrangères, de la défense, de la politique monétaire, mais aussi de la sécurité publique et de la fixation du budget d'Irlande du Nord. Le pouvoir du nouvel exécutif est beaucoup plus limité que celui accordé à l'Ecosse et s'apparente plutôt à celui dévolu au Pays de Galles.

Le 2 décembre, à 20 h 30, l'IRA a annoncé avoir désigné son intermédiaire (au nom tenu secret) auprès de la commission de désarmement, chargé de mettre au point la destruction totale des armes avant le 21 mai. Le 5 décembre, elle a annoncé avoir commencé les discussions sur son désarmement avec la commission internationale «ad hoc» ; elle préfère d'ailleurs parler de «mise hors d'usage» de ses armes sous contrôle international, plutôt que de désarmement supposant une livraison des armes au caractère humiliant.

Une nouvelle organisation de l'Irlande

Le 2 décembre, quelques heures après le transfert de compétences du Royaume-Uni à l'Irlande du Nord, le gouvernement irlandais s'est réuni à neuf heures du matin pour modifier la Constitution irlandaise de 1938 en supprimant les articles 2 et 3, précisant que la République est constituée de toute l'île et prévoyant la réunification du Sud et du Nord de l'île. Il est dorénavant prévu qu'un éventuel rattachement de l'Irlande du Nord ne pourra se faire qu'avec l'accord, démocratiquement exprimé, de la majorité des populations concernées.

Le 13 décembre s'est ensuite réuni le nouveau Conseil Ministériel Nord Sud, prévu par l'accord du 10 avril 1998, comprenant le gouvernement de la République d'Irlande (les 26 comtés du Sud) et le conseil exécutif d'Irlande du Nord (6 comtés), et qui a tenu sa première session à Armagh, métropole religieuse de l'île avec un archevêché catholique et un archevêché anglican, tout un symbole après la formation d'un gouvernement «multiconfessionnel». Cette réunion est un événement sans précédent depuis la partition de l'île, il y a quatre-vingts ans : pour la première fois, le gouvernement de la République d'Irlande dans son ensemble s'est rendu en Irlande du Nord.

La paix est maintenant à portée de la main, si les dissidents opposés au processus de paix ne tentent pas un ultime sabotage. Il faudra cependant du temps pour faire oublier les haines accumulées pendant des siècles. Et l'espoir, né des progrès récents, ne doit pas faire le silence sur les 3.300 victimes de trente ans de «troubles».

Yves JARDIN

Les amis de Chevènement et de Pasqua pour l'annexion de la Wallonie à la France : de la Grande Serbie à la Grande France...

Le Rassemblement Wallonie-France (RWF), qui prône l'annexion de la Wallonie à la France, réunissait ses 250 adhérents à Charleroi. Jusque-là, rien d'extraordinaire, les quelque 7 % de Wallons favorables au «rattachisme» ayant bien le droit d'exprimer leurs convictions. En revanche, il y a à redire sur le soutien entier que sont venus leur apporter Monsieur Paul-Marie Couteaux, monarchiste et eurodéputé élu sur la liste Pasqua-de Villiers, et Monsieur Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens (MDC), parti membre de la coalition gouvernementale.

Georges Sarre, celui-là même dont le mentor, Jean-Pierre Chevènement, a qualifié du doux sobriquet de ***«pèlerins»*** les 5.000 personnes qui manifestèrent dans les rues de Nantes, le 6 mars dernier, pour réclamer l'annulation du décret de Vichy à l'origine de la séparation, le 30 juin 1941, entre la Loire-Atlantique et le reste de la Bretagne ! Ce même Chevènement qui voit dans la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires un ***«risque de balkanisation» !*** En l'occurrence, qui joue les Milosevic du pauvre ?

L'escapade de Charleroi prouve, s'il en était besoin, que le «souverainisme» de Messieurs Chevènement, Sarre, Pasqua et de Villiers n'est rien d'autre qu'une resucée de l'expansionnisme français cher aux pères de la III[e] République qui, tel Jules Ferry, voulaient que ***«la France porte son drapeau, sa langue, ses armes et son génie partout de par le monde».***

De tels individus, vrais Tartuffe, sont totalement disqualifiés pour prétendre interdire aux peuples de l'Etat français l'accession à un véritable autogouvernement dans une Europe fédérale des peuples et des régions.

K.G.

Espéranto,

Ludwig Lejzer Zamenhof, juif russe, naît le 15 décembre 1859 à Bialystock, dans une région charnière où se pratiquaient sept langues et où chaque communauté s'exprimait dans sa langue maternelle et refusait de faire usage de celle des autres. A dix ans, Ludwig connaissait quatre langues, le russe et le polonais à la maison et à l'école, le yiddish dans son quartier et l'hébreu aux offices religieux. Par la suite, son père lui enseigna l'allemand et le français. Il avait à peine vingt ans quand il imagina l'espéranto : il voulait une langue facile, rapide à apprendre pour tous. C'est dans ce but que Zamenhof créa en 1887 la langue internationale sous le pseudonyme de Doktoro Esperanto (Docteur Espérant).

On ne pourrait comprendre la création de l'espéranto si on ignorait l'idéal qui animait Zamenhof. En 1905, il écrivait à l'avocat Michaux : "Je suis homme et les seuls idéaux qui existent pour moi sont ceux qui sont purement humains (...). Je crois que tous les peuples sont égaux, que chacun a le droit de parler la langue qu'il veut et de pratiquer la religion de son choix, mais que, pour communiquer avec son prochain, il devrait, autant que faire se peut, employer une langue neutre, toute tentative d'imposer à d'autres ses propres langue et religion étant acte de barbarie." Lors du congrès de Boulogne de 1905, Zamenhof parle de l'idée interne de l'espéranto : "Cette idée, vous tous le sentez bien, c'est fraternité et justice entre tous les peuples."

Emsav & Espéranto

Parce que militant breton, j'ai appris l'espéranto. Et je ne cesse de m'étonner du peu d'intérêt de notre mouvement – dans son ensemble – pour ce qui est un excellent et pratique moyen de communication. En tant que linguiste, j'admire l'espéranto. Zamenhof a fait là une création de génie. Je trouve cette langue belle et harmonieuse. On en apprend les bases en 16 règles de grammaire et 15 jours de travail : excellent investissement.

C'est la revue "Gwalarn", créée par Roparz Hemon en 1925, qui m'a – des années plus tard ! – amené à l'espéranto. Pourquoi Hemon, dans son travail d'ouverture de la Bretagne au monde, a-t-il choisi l'espéranto ? Alors qu'il pratiquait parfaitement l'anglais. La raison en est simple : parce que l'espéranto, à la différence de l'anglais ou du français n'est le vecteur d'aucun impérialisme. Zamenhof n'avait pas seulement voulu créer un moyen de communiquer : l'espéranto était pour lui un symbole et un outil de paix. La "Verda Stelo" (l'étoile verte) brillerait sur un monde plus humain...

"Gwalarn" publia des vocabulaires de base et une petite grammaire. Mais surtout Roparz Hemon créa un supplément espéranto à "Gwalarn" : "Nord Okcidento" qui parut de 1928 à 1931 (une réédition est en cours). Ce supplément informe sur la Bretagne mais il informe aussi les Bretons sur le mouvement espérantiste mondial et, plus encore, il tente de faire accepter l'espéranto comme l'une des langues des relations interceltiques, pour mettre fin à l'hégémonie de l'anglais.

Avec son 11e numéro, Roparz Hamon – ne rencontrant pas assez d'échos – cessa la publication de sa revue. Il avait pourtant eu le temps de faire paraître un important document, disponible en espéranto et en breton : *"Esploro pri la situacio de la bretona lingvo en 1928"*. L'enquête montrait que pour 1.200.000 personnes, le breton était la langue normale de la conversation quotidienne...

J'ai personnellement tiré grand profit de mon apprentissage de l'espéranto : il m'a permis de m'initier à des littératures peu connues : estonienne et ouzbeck, par exemple.

Je reste convaincu de l'importance pour nous de l'espéranto. Voilà pourquoi "Hor Yezh" a publié, en 1978, deux dictionnaires et une grammaire rédigés par Erwan Ar Menga. Voilà pourquoi j'ai demandé à mon vieil ami Merwen Runpaot de rédiger un manuel d'espéranto en breton. Cet excellent ouvrage est paru en 1993 (1). Ensuite est paru un manuel en espéranto pour étudier le breton, traduction de la méthode *"Brezhoneg buan hag aes"* (2). Il reste encore à paraître un livre d'exercices...

Je parlais des littératures avec lesquelles l'espéranto m'a permis de lier connaissance. J'en ai publié des traductions en breton. Une de celles que je préfère est une belle nouvelle, "Istor Gunnel", d'un jeune auteur disparu trop tôt : Pelle Molin. On peut la lire en breton dans le recueil *"Pa ne varver ket en aner"* (3). Un mot à propos de ce dernier titre : c'est l'œuvre de Manuel de Pedrolo, écrivain catalan interdit sous Franco, et qui transgressa la censure franquiste en publiant d'abord son texte en version bretonne, dans "Al Liamm"...

Interdit par beaucoup de totalitarismes, l'espéranto n'en est pas moins bien vivant : 5 millions d'espérantistes, plus de 15.000 livres, 80 revues ou journaux, une forte présence radiophonique. En 1997, pour le centenaire de la langue, le congrès de Varsovie a réuni 6.000 participants venant de 72 pays.

Apprenez l'espéranto. Pour recevoir et pour donner. Pour aider à créer un monde de liberté sous le signe de la "Verda Stelo".

Per DENEZ

(1) "Komprenit an esparanteg ! – Komprenn esperanton !", 208 p., Hor Yezh, 1983, 90 F.

(2) La bretona lingvo rapide kaj facile", 256 p., Hor Yezh, 1997, 120 F.

(3) "Quand on ne meurt pas pour rien", Hor Yezh, 1997.

langue des peuples

L'espéranto est une langue indo-européenne construite. En espéranto, les racines sont tirées à plus de 75 % des langues latines, en particulier du latin et du français, et à 20 % des langues anglogermaniques, le reste comprenant des emprunts au grec, aux langues slaves et pour une infime proportion à l'hébreu, à l'arabe, au japonais, etc. En outre, les racines latines sont choisies en fonction de leur internationalité, ce qui explique qu'environ 40 % d'entre elles sont intelligibles immédiatement à un Russe.

La logique de la langue permet de faire moins appel à la mémoire. La grammaire simplifiée tient dans les 16 articles du "Fundamento". Pour ces raisons, l'espéranto est très facile à apprendre. Pour un francophone, il faut en moyenne 10 fois moins de temps pour apprendre la langue internationale que pour apprendre l'anglais, par exemple.

Il existe toute une littérature espérantophone, qu'il s'agisse de traductions (plus de 10.000 ouvrages, de Shakespeare à Sartre en passant par "Geotenn ar werc'hez" du Breton Jakez Riou [1] et du petit livre rouge de Mao jusqu'aux bandes dessinées comme Astérix ou Tintin) ou d'œuvres originales d'auteurs originaires de la plupart des pays du monde. Je voudrais citer une bande dessinée japonaise tout à fait dans l'esprit engagé de l'idéal espérantiste, de Keizi Nakazaura, "Mourir pour le Japon" qui raconte la triste histoire d'une famille pacifiste et anti-impérialiste sous le règne d'Hiro-Hito, anéantie par Hiroshima...

Parmi les publications et associations qui se réclament de l'espéranto, on doit distinguer deux catégories :

– les associations et publications espérantistes (por esperanto) qui parlent de la langue et qui œuvrent pour la promouvoir ;

– les associations et publications espérantophones (en espéranto) qui utilisent l'espéranto comme moyen de communication. Il existe des associations espérantophones dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les amis de la nature, l'anarchisme, les arts, les aveugles, les minorités ethniques [2], les non-fumeurs, les viticulteurs [3], etc. Quand tous ces êtres extrêmement différents se retrouvent dans les congrès internationaux, on peut s'apercevoir que la fraternité n'est pas un vain mot.

Le 14 mars dernier a été créée, lors d'une assemblée générale à Mûr-de-Bretagne, la fédération Espéranto-Bretagne dont le siège se trouve à Rennes [5]. Cette fédération regroupe des clubs espérantistes de toute la Bretagne (Daoulas, Hennebont, Morlaix, Nantes, Plouézec, Quimper, Redon, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Nazaire). Le premier numéro espéranto-français de l'organe de la fédération (Bretonaj Eventoj-Evénements bretons) est paru le 2 juin 1999.



D.R.

Une étiquette trilingue (breton/français/espéranto)

Ce qui fait la force de l'espéranto, c'est qu'il n'est lié à aucune puissance impérialiste. Et ce qui fait sa faiblesse, c'est qu'il n'est lié à aucune puissance économique. Mais comme dit le proverbe :

"Ec guto malgranda, konstante frapante,

Traboras la monton granitan" [4]

Beaucoup de liens ont, de tous temps, existé entre le mouvement breton et l'espéranto (voir ci-contre l'article de P. Denez).

Daniel HOUGUET

(1) Jakez Riou – La herbo de la virgulino, Editions du Liogan, Brest.

(2) Ikel – Comité pour les libertés ethniques. Tél. +352/489424.

(3) Des vins de Bordeaux, d'Alsace ou de muscadet ont des étiquettes en espéranto.

(4) "Même une petite goutte, en frappant constamment, traverse la montagne de granit".

(5) 18 avenue du Doyen Colas, 35000 Rennes.

par Jean-Jacques MONNIER

◆ Un guerrier dakota,

un livre édifiant sur le sort des Indiens

L'Association d'information et de soutien aux Indiens d'Amérique[1] vient de publier une version française du livre de l'Indien James Weddell et de la journaliste italienne Gloria Mattioni.

C'est l'histoire authentique d'un Sioux Yankton du Dakota du Sud, condamné à une peine de prison de 95 ans pour un crime qu'il n'a pas commis.

En petits chapitres très clairs, on découvre la condition actuelle des Indiens du Middle-West américain, la vie dans les réserves, les progrès de la législation fédérale, les résistances coloniales et racistes de certains Etats dont les dirigeants sont les descendants directs des colons qui ont spolié les Indiens. La justice locale fonctionne comme ailleurs pour les Noirs, les Tziganes, les minorités marginalisées : partialité, mauvaise foi, lenteur, corruption souvent.



On retrouve aussi des communautés à bout de souffle, en voie de capitulation et d'absorption, prêtes à accepter l'argent qui soulagera leur vie quotidienne en échange de leurs droits ancestraux reconnus par des traités. Et des résistants véritables, qui tentent de retrouver leurs racines et leur culture, au prix d'une misère et d'un isolement dramatiques. Ces derniers Indiens, comme les "derniers Bretons" des années trente, rêvent leur passé et leur peuple. Mais ils posent aussi les jalons d'un réveil, d'une reconstruction future. Beaucoup sont pourchassés et brisés, lourdement condamnés pour délits de droits communs, comme Léonard Peltier.

Lorsque la manigance est mise à jour devant l'opinion internationale, leur sort s'améliore, les peines sont allégées, leur dignité est retrouvée et leur peuple les reconnaît.

L'association éditrice fait référence à la solidarité et à la similitude avec des peuples opprimés d'Europe. Le document qu'elle nous fournit est une bonne information sur le sort actuel des Indiens, entre intégration, marginalisation et résistance. La parole de James Weddell, du fond de sa prison, est forte, touchante et très humaniste, en se plaçant toujours au niveau des Droits de l'Homme au niveau mondial.

(1) AISIA, BP 5, 29910 Trégunc.

Un beau livre imprimé à Bannalec, sur papier couché, 112 pages, 75 F (+20 F de port). Contact : Patrick Pommier, Saint-Adrien, 29300 Arzano.

◆ Encore des contes de Luzel



Terre de Brume publie encore deux livres de contes ; l'un est l'œuvre de Luzel, l'autre de Paul Sébillot, deux des folkloristes majeurs du XIX[e] siècle.

Le recueil de Luzel, sous le titre *Contes retrouvés* (tome 2) rassemble des contes qui ne sont pas encore parus en livre, ni dans ses *Contes populaires de Basse-Bretagne,* ni dans ses *Légendes chrétiennes.* Parfois ils sont parus en revue, d'autres fois ils ont été écartés, dans les années 1880, du fait de leur originalité ou de leur ressemblance avec d'autres contes déjà publiés. Il s'agit de contes merveilleux recueillis dans les années 1870, ainsi que des contes facétieux et des contes écrits par Luzel lui-même. Cela représente plus de 40 contes, présentés et annotés par Françoise Morvan, 416 pages de bonheur tranquille, 14[e] volume consacré au collecteur trégorrois par Terre de Brune et les PUR (149 F).

.. et de Paul Sébillot



Avec les *Contes des paysans et des pêcheurs,* Terre de Brume poursuit aussi la publication de l'œuvre du folkloriste gallo Paul Sébillot, jamais rééditée, pour ce qui concerne les contes populaires de la Haute-Bretagne, depuis 1882. 66 contes collectés auprès de pêcheurs et de paysans. Les quatre pages de présentation de Dominique Besançon nous rappellent la vitalité de la littérature orale, puisqu'il a suffi à Paul Sébillot de parcourir onze localités et d'interroger une trentaine de personnes pour réaliser cet ouvrage. Rose Renaud, c'est l'équivalent gallo de Marc'harit Fulup, l'informatrice de Luzel.

Le collecteur donne ses sources, établit des comparaisons, attire l'attention du lecteur sur l'originalité de tel personnage surnaturel, notamment la fée des houles. Ce sont des récits peu arrangés, riches d'une multitude d'informations sur la vie quotidienne au siècle dernier. Puis Sébillot a sombré dans l'oubli, malgré l'intérêt international suscité par ses publications de son vivant. L'effort éditorial de Terre de Brume nous permet de nous réapproprier cette part gallèse de patrimoine culturel (352 pages, 129 F).

◆ Samedi, l'évêque a raté le bus

Terre de Brume vient de lancer "Granit noir", une collection de romans policiers de poche. Le premier titre est "*Samedi, l'évêque a raté le bus*", de Bernard Pouchèle, cet ancien marin et instituteur devenu routard. "J'ai tué un évêque" annonçait l'auteur aux participants du Festival Etonnants Voyageurs de Saint-Malo, en mai dernier. Et nombre d'entre eux achetaient le livre, fascinés par la forte personnalité de l'auteur, qui a donné certains de ses traits à l'assassin, dans son polar humoristique.



Jules Bellec, un adjudant de gendarmerie, mène l'enquête sur un meurtre à Guerlesquin. C'est l'occasion de présenter des personnages pittoresques, hauts en couleurs, de lire les remarques ironiques et comiques, parfois profondes, de l'auteur-philosophe, qui se moque de lui-même, de son éditeur, de gens connus, avec beaucoup de tendresse. Le récit est bien fagoté, le tableau de société est vivant et vraisemblable. C'est sans doute écrit très vite, mais cela se lit bien, vite et l'on se prend à apprécier le ton et l'impertinence de Pouchèle.

(168 pages, 49 F)


NETTOYAGE ETHNIQUE
EN BRETAGNE...

«Les chemins



Photo Richard Abrams

Jean-Michel Veillon.

Après «E koad Nizan», premier album solo de J.M. Veillon enregistré en 1993 à Pluzunet, le plus gallo des flûtistes trégorrois s'est déplacé de quelques kilomètres et de 6 ans pour nous livrer à nouveau un souffle chargé d'émotions et d'intériorité.

C'est donc au Pasker, chez lui, que J.M. Veillon a répondu aux questions du P.B.

Le P.B. : ***«Er Pasker» ton nouveau disque solo chez Coop Breizh arrive en même temps que tes 40 printemps ainsi que l'installation d'une partie de ta maison en studio d'enregistrement ; est-ce un hasard ?***

J.M.V. : Mon but initial n'était pas d'installer une partie de ma maison en studio d'enregistrement, mais plutôt en un lieu agréable pour jouer et répéter, en solo ou en groupe. Il se trouve qu'on peut aussi y enregistrer, c'est tant mieux ! Que le disque arrive en même temps que mes 40 ans, c'est un hasard total, car les anniversaires m'importent peu.

Le P.B. : ***Pourquoi avoir fait ce choix d'enregistrer à domicile ?***

Enregistrer à domicile a l'avantage évident d'être assez relaxant. Mais aller dans un studio d'enregistrement ne me déplaît pas non plus. L'important, je pense, est d'enregistrer dans un endroit où l'on se sente bien.

Le P.B. : ***Peux-tu nous parler du contenu de ce nouveau disque ?***

J.M.V. : On y entend des compositions personnelles, des compositions de collègues musiciens et des airs traditionnels. Le choix du répertoire était uniquement dicté par le désir de communiquer certaines émotions.

Le P.B. : ***En fonction de quoi as-tu choisi les instruments et les musiciens qui t'accompagnent sur ce CD ?***

J.M.V. : Là encore, chaque instrumentiste (tous des compères de plus ou moins longue date) apparaît strictement en fonction du résultat émotionnel que je souhaitais. Lorsque je préparais le disque dans ma tête, j'imaginais une pièce entourée de portes ouvrant chacune sur une ambiance, une couleur, une saveur, un type de son et l'accompagnateur qui m'aiderait à évoquer tout ça...

Et chaque porte conduit finalement à un morceau qui pourrait à lui seul être le sujet d'un nouveau disque.

Le P.B. : ***Le Pays gallo n'est pas absent avec des morceaux comme «Le Carcouët» et la vielle de Dédé Maillet ; est-ce une manière pour toi de montrer ton attachement à la Haute-Bretagne en général et à Fréhel en particulier ?***

J.M.V. : Lorsqu'on naît et qu'on grandit dans un lieu aussi tyranniquement beau que Fréhel, il est difficile de s'en défaire, et encore plus difficile d'admettre que Brassens avait raison de critiquer «ces imbéciles heureux qui sont nés quelque part». Mais bon, je n'ai pas pu m'empêcher d'intituler une de mes compos d'après le lieu-dit où j'ai grandi (Le Carcouët). Quant à la vielle, c'était il n'y a pas si longtemps un instrument très courant dans le Penthièvre, mais aussi dans le Trégor (où je vis maintenant). C'est le premier instrument de musique que j'ai vu étant enfant : c'était au cercle de Pléhérel, alors dirigé par M. Dartois, lui même vielleux. Je connais André Maillet depuis longtemps, il a un très beau son de vielle et j'avais depuis longtemps envie d'enregistrer un ou deux morceaux avec lui.

Le P.B. : ***Tu joues avec Alain Genty dans un registre jazz ainsi qu'avec Flûtes de Traverses qui ont un aspect plus contemporain ; que t'apportent ces différentes expériences musicales et qu'apportes-tu à ces formations ?***

J.M.V. : Je ne crois pas qu'Alain Genty considère sa musique comme faisant partie du jazz. Vous devriez le questionner sur sa musique, car il est vraiment un musicien passionnant... et à moitié fou ! Mais il m'arrive effectivement de jouer avec des musiciens du

de traverse » de Jean-Michel Veillon

jazz (avec la Celtic Procession de Jacques Pellen) ou du classique (Flûtes de Traverses). J'apprends beaucoup à leur contact, mais en définitive, ce qu'ils m'apprennent surtout, c'est à être moi-même musicalement.

Quant à savoir ce que je leur apporte, je ne suis pas le mieux placé pour le dire ! Peut-être un peu de rusticité ?

Le P.B. : *As-tu un son «concert» et un son «fest-noz» ? Si oui, peux-tu nous expliquer la différence ?*

J.M.V. : A moins de jouer acoustique, le son que perçoit l'audience est d'abord celui que le sonorisateur (et sa sonorisation) lui transmettent, que ce soit en concert ou en fest-noz. Mais il est vrai que beaucoup de musiciens jouent d'une manière plus «appliquée» si l'audience ne danse pas, car l'interaction n'est plus la même. Le son ne diffère pas, mais l'interprète s'adapte au contexte.

Non, je ne crois pas avoir un son «fest-noz» et un son «concert».

Le P.B. : *A propos de fest-noz, on te revoit jouer avec tes vieux complices au sein de Pennou Skoulm de temps en temps ; est-ce pour répondre à des demandes particulières et isolées, ou est-ce que «vous remettez ça» ?*

J.M.V. : Chaque reformation de Pennou Skoulm est un plaisir difficile à dissimuler, je pense ! Mais Pennou Skoulm ne peut pas «remettre ça» comme tu dis, car chacun de ses musiciens suit une route différente. On ne peut rejouer ensemble qu'une fois de temps en temps.

Le P.B. : *Que penses-tu du mécénat des chefs d'entreprises en matière de culture bretonne (musique, TV, etc.) ?*

J.M.V. : Question difficile, car la présence du sponsoring devient tellement envahissante en Bretagne que je ne sais pas si un artiste peut encore en parler librement sans risques ! Tant pis. Voilà ce que j'en pense : en France, l'Etat républicain et laïque refuse d'aider les langues régionales, et son aide culturelle est discutable à bien des égards. Le résultat est que les mouvements culturels et associatifs sollicitent un jour ou l'autre des investisseurs privés qui eux-mêmes décident de «régionaliser» leur budget pub et leur image. C'est légitime et, en ce sens, on ne peut être radicalement opposé au sponsoring. Mais tous les investisseurs privés n'agissent pas par inclination artistique, et trop souvent, on ne sait plus qui maîtrise l'usage de la culture, je veux dire sa diffusion ou son contenu... Il y a là un danger. Tu as utilisé le mot mécénat, moi il me semble que certains hommes d'affaires ne se drapent de culture bretonne que pour mieux empocher, aujourd'hui ou demain, les dividendes d'un combat culturel qu'ils n'ont pas mené, et auquel ils étaient totalement indifférents il n'y a pas si longtemps. Et pour tout te dire, certains d'entre eux m'énervent quand je les vois partout afficher leur «enracinement identitaire», sûrs d'eux-mêmes et de leurs canines acérées, sûrs de leurs dégoûtantes amitiés politiques, sûrs de leurs nombreux larbins qui brament partout que «la culture bretonne a rencontré l'économie et qu'elle est enfin sauvée»... A ce sujet d'ailleurs, il serait peut-être temps de se demander quel est ce type d'économie qui vient «au secours» de la culture bretonne ? N'est-ce pas finalement le même que celui qui affame les trois-quarts de la planète ?

Dans ta question, tu parles de «TV». Si tu voulais parler de «TV Breizh», je n'ai pas grand-chose à dire à ce sujet, mais la présence de l'UDB* à une présentation du projet (dans les locaux du mystérieux Institut de Locarn) devrait pouvoir vous permettre d'en dire bien plus long que moi sur cette télé que tout le monde appelait «la télé en breton» voici encore quelques mois. Là encore, on peut s'interroger : pourquoi cet étrange glissement sémantique de «Télé en breton» à «TV Breizh» ?

Le P.B. : *Tu as connu l'époque des repas frugaux et des festoù-noz de soutien aux mouvements populaires et ouvriers ; peut-on dire alors que tu te sens proche des gens et du peuple par ton expérience passée ? Ne crains-tu pas que cet aspect s'en aille peu à peu dans le contexte actuel de professionnalisation musicale en Bretagne ?*

J.M.V. : Mais les musiciens professionnels ont existé depuis longtemps, en Bretagne comme ailleurs ! Le statut professionnel n'exclut pas le soutien interprofessionnel, même s'il le limite parfois.

Quant à «l'époque des repas frugaux» dont tu parles, je n'ai pas l'impression qu'elle soit si loin ! J'y ai perdu des illusions sur le sens du mot «populaire», mais pas trop...

Le P.B. : *Quels sont tes projets ?*

J.M.V. : Un enregistrement (en public) avec mon collègue guitariste Yvon Riou, car notre premier CD «Pont Gwenn ha Pont Stang» date un peu et ne reflète plus suffisamment ce que nous faisons maintenant. Ensuite, un projet avec le comédien Julien Simon et le bassiste Alain Genty. Enfin, une tournée avec Kornog qui va se reformer (pour pas très longtemps sans doute, mais pour le plaisir sans aucun doute !). A long terme, un troisième disque solo pour lequel j'ai déjà des idées assez précises...

Propos recueillis par Jakez CONAN

* *Réponse de l'UDB :*

L'UDB était représentée par son porte-parole lors de la présentation du projet TV Breizh par Patrick Le Lay et Rozenn Milin, le 23 octobre 1998, à l'Institut de Locarn. L'UDB n'en a jamais fait mystère puisque cette présentation a fait l'objet d'un large compte-rendu dans le numéro de décembre 1998 du Peuple Breton (pages 14 et 15). Le «secret» eût été d'autant plus difficile à garder que plusieurs médias d'importance étaient présents à Locarn sur invitation : Ouest-France, Le Télégramme, Libération, Le Poher-Hebdo, France-3 Bretagne. Des représentants éminents du mouvement culturel breton ainsi que de plusieurs organisations politiques (Parti socialiste français, droite française, Emgann) ont également assisté à cette présentation.

Les questions que le porte-parole de l'UDB a posées à Rozenn Milin dans le numéro de décembre 1999 du Peuple Breton (pages 9 et 10) témoignent, s'il en était besoin, de l'indépendance de l'UDB et de son journal vis-à-vis des porteurs du projet TV-Breizh comme de ses soutiens financiers.



Photo Eric Legret

Ar Gouren, le ur bobl

La lutte bretonne, serment d'un peuple : une expo-photos sans précédent à découvrir

Voici *"la première expo-photos jamais réalisée sur le thème du Gouren"*, autrement dit la lutte bretonne. C'est ce que nous dit Erwan Puillandre, compétiteur bien connu, plusieurs fois champion d'Europe et représentant éminent de la fédération de Gouren.

Les Quimperlois ont eu le privilège de découvrir cette expo-photos en avant-première au mois de novembre. Hommage naturel à celui qui fit renaître le Gouren, le docteur Charles Cotonnec. S'il exerça la médecine à Quimperlé à partir de 1923, il y organisa aussi la première grande compétition de Gouren des temps modernes, le 19 août 1928, dans le parc de Kérisole, devant un public de 6.000 personnes.

Les photographies sont l'œuvre d'Eric Legret, jeune photographe de 31 ans qui a travaillé sur plusieurs sujets bretons depuis 1996 : le festival "Les Vieilles Charrues", les forêts de Bretagne (exposition intitulée "Armorique Légendes"), divers artistes de la scène bretonne. De ses photos sur le Gouren, Eric Legret dit ceci : *"Cette exposition est un premier regard sur une saison d'été consacrée aux tournois sur sciure. Par l'image fixe, j'ai voulu révéler l'esthétisme et la finesse des actions dans ces "instants" où se mesurent le travail de souplesse et l'efficacité des techniques"*. Le résultat est à la hauteur de l'ambition. De certaines photos il ressort aussi le respect mutuel que se doivent les combattants et, ce faisant, l'humanisme de ce sport.

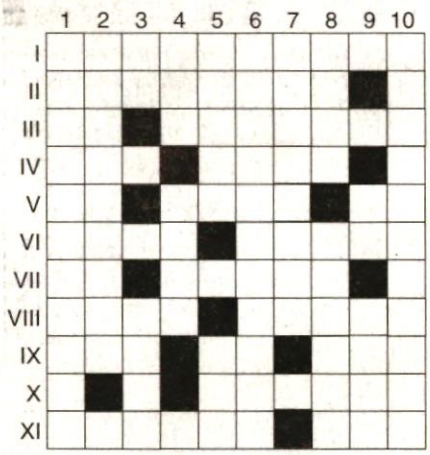
Les photographies sont accompagnées de panneaux qui retracent un concours de chants en breton, consacrés au Gouren, organisé en 1933 par le docteur Cotonnec. Ces textes, inédits, sont présentés sous leur forme originale en langue bretonne et traduits en français.

Carhaix accueillera cette exposition en janvier, avant Lorient en avril puis Pontivy en mai. Les villes intéressées peuvent contacter la Fédération de Gouren, Saint-Ernel, 29800 Landerneau. Tél./fax 02.98.85.40.48.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 121

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. C'est à l'initiative de ce ministre des Travaux Publics, né à Pontrieux en 1877, que l'on doit notamment la construction du barrage de Guerlédan. – II. Ce seigneur de Dinan y fonda le couvent des Cordeliers en 1241. – III. Adverbe de négation ; Un tel diminutif peut s'appliquer à une très proche parente mais non à une religieuse. – IV. Inversé : ne servent plus guère à faire de la frénette ; Tel le ton fréquemment employé par nos paysans pour exprimer leurs revendications. – V. Suffixe diminutif ; En principe, c'est en août 2000 que l'on pourra le dire de la chaîne T.V. Breizh ; Corsaire malouin (Initiales). – VI. Palmipèdes réputés anti-Gaulois ; Quand le lait rencontre Théodule. – VII. Aux confins de Noyal ; A vu naître Youenn Gwernig. – VIII. Quasiment neuf chez nous mais certainement pas dû à la neige ; S'agissant des mouvements bretons, les commentateurs parisiens négligent trop souvent de le faire afin d'éviter les amalgames. – IX. Là c'est un adverbe ; Au cœur de Sein ; Là c'est encore un adverbe – X. Aujourd'hui, c'est sans doute un peu l'image que l'on aurait de Robert d'Arbrissel. – XI. Rivière de Grande-Bretagne née au centre du pays de Galles ; Lettres de Férel.

VERTICALEMENT : 1. Malgré Yann-Ber Piriou et certains incontournables artisans du P.B., Charles Le Goffic reste probablement le plus connu d'entre eux. – 2. Au IX[e] siècle, leur transcription a notamment fait l'objet d'une intense activité dans les monastères bretons. – 3. C'est donc un adverbe ; Lettres du Vivier. – 4. A la sortie de Brue ; Un palindrome bien connu de nos fées. – 5. Caractère celtique ; Un tel gwin n'est pas buvable. – 6. On se réjouit de la voir pratiquée par nombre de régions et de peuples solidaires. – 7. Situe le maître à son niveau le plus modeste. – 8. Inversé : a réussi trop rapidement ; En France, n'est surpassée que par la Camargue. – 9. En principe ne se refuse pas ; En tout cas, ne risque pas d'être causé par la lecture du P.B. – 10. Pour ce spécialiste, la Bretagne constitue un territoire privilégié grâce à de nombreux vestiges.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 120

Horizontalement : I. BEMBOROUGH. – II. OBELIKS ; RI. – III. ROSAIRES. – IV. LAE (LAER) ; SPES. – V. HAEV ; AMURE. – VI. VERRE ; EN. – VII. BUEZ AR SENT. – VIII. NE ; LT. – IX. LAENNEC. – X. LIZIO ; OGEE. – XI. EZ ; JUSTENN.

Verticalement : 1. BOUCHABALLE. – 2. EB (BE) ; A-IZ. – 3. MERLEVENEZ. – 4. BLOAVEZ ; NIJ. – 5. OISE ; RANNOU. – 6. RKA (ARK) ; ARREE. – 7. OSISMES ; COT (COTRE). – 8. RPU (PUR) ; EL ; GE (EG) . – 9. GREERENT ; EN. – 10. HISSENT ; DEN.

Fest-noz

● **PLOUBEZRE (22)**
le 15 janvier

L'association culturelle "Min Ran" organise son fest-noz annuel à partir de 21 h, salle du Carec, avec Hamon, Guillou, Quimbert, Chupenn Gleb, etc.

Formation linguistique

L'association Stumdi propose une formation longue en langue bretonne "Formation linguistique aux métiers bilingues français/breton". Début le 7 février. Durée de 5 à 7 mois. Lieu : Brest ou Ploemeur. Possibilité de prendre en charge les frais pédagogiques.

Renseignements : ✆ 02.98.24.10.17.

Conférences

"Bretagne Plus" organise à Nantes (Espace J. Demy, 24 quai de la Fosse), un cycle de conférences avec :

● **le 14 janvier :** "Deux mille ans de construction navale en Basse-Loire", par Yves Roccongar.

● **le 28 janvier :** "Le camp de Conlie", par Philippe Le Moing-Kerrand.

Réservations : ✆ 02.51.84.16.07.

Festival

Le Festival **Taol Kurun 2000**
aura lieu
du jeudi 20 au dimanche 30 janvier à KEMPERLE.

Au programme, du théâtre avec "Ar Vro Bagan", de la musique avec un concert Erik Marchand, Jacky Molard, etc., des conférences (Pays gallo, pays breton, où en est-on ?), des festoù-noz, des soirées contes, des stages de danse, etc.

Renseignements : ✆ 02.98.71.74.94.

Journée d'étude

Organisée par Amzer Nevez, centre régional de culture bretonne et celtique de Ploemeur.

AMZER NEVEZ

But du stage : perfectionnement : 2 ans minimum de pratique. Enseignement principalement de manière orale.

Dimanche 23 janvier

Intervenants :
accordéon diatonique : Ronan Robert
bombarde, biniou : Josick Allot
flûte traversière : Stéphane Morvan
guitare : Roland Conq
violon : Fred Samzun.

Tarif : 250 F le stage.

✆ 02.97.86.32.08.

Cinéma

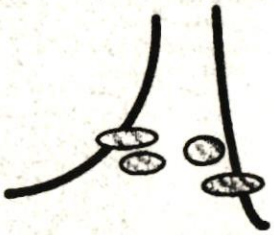
Projection de documentaires et de fictions en présence des réalisateurs

Mercredi 2 février, à 18 h
"Islandais"
de Patrice Roturier.

Débat animé par Philippe Niel, en présence de P. Roturier.

Réservations : 02.97.64.10.11, poste 20.

Stage de breton



ROUDOUR

Le breton en stages intensifs pour une maîtrise rapide de la langue.

En janvier, stages à Brest (du 14 au 14), à Huelgoat (du 17 au 21, du 24 au 28 et du 31 au 4/2). Stages de plusieurs niveaux. Test de niveau sur demande au ✆ 02.98.99.75.81.

Trophée chant à danser



L'association "War an daol" organise un trophée "Chant à danser", le 22 janvier, au Chapeau Rouge à Quimper.

Ouvert à tous, par deux ou par classe, les chants devront être en breton. Outre différents prix, le prix spécial du jury se verra remettre un trophée H.B. Henriot.

Les catégories sont :
– moins de 11 ans,
– entre 11 et 16 ans,
– plus de 16 ans et adultes.

Renseignements chez M. Puech, 15 rue A. Dumas, Quimper.

✆ 02.98.55.20.88.

Stage de chant

Le centre culturel breton An Oaled à Tréglonou (Finistère) propose un

Stage de Kan ha diskan "Gavotenn"
le dimanche 9 janvier.

Ce stage sera animé par Noluenn Buhe et Christian Rivoalain.

Inscriptions : ✆ 02.98.04.07.04.

PETITES ANNONCES

Nous ouvrons désormais une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque, avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

➤ **RECHERCHE PLACE**

Etudiante slovène, 2e année frçs et angl. à Univ. Ljubljana, ayant déjà séjourné en BZH, ch. famille bretonne pour trav. au pair juil./août 2000, aux condit. habituelles.

Contacter Fabrice Ronsin, 19 rue de Quineleu, 35000 Rennes.

Nécrologie

Armand Keravel

Armand Keravel a été inhumé à Saint-Pol-de-Leon, le samedi 4 décembre, dans ce qu'on peut appeler la discrétion eu égard à la place qu'il a occupée dans le combat culturel et le combat breton tout court, avant et après la seconde guerre mondiale.

Celui qui aimait signer ses chroniques Lan Argol ou Per Derug (Telgruc) en souvenir de ses origines familiales, a en effet commencé à militer de bonne heure. Un temps membre du Parti Autonomiste Breton, tendance fédéraliste de gauche, A. Keravel, avec Kerlann entre autres, se consacre très vite à "Ar Falz", aux côtés de Yann Sohier. Cessant toute action militante bretonne durant l'occupation – ce qui ne l'empêchera pas au demeurant d'être interné quinze jours au Camp Margueritte à Rennes à la fin de la guerre – il est le seul à même de relancer le "Mouvement des Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons" – dès 1946.

Gagné au militantisme culturel au travers de la participation au Concours de breton pour les écoles, qu'il réussit à organiser dès les années 50, je peux témoigner à quel point la politique de petits pas, l'inlassable et ingrat travail d'explication et de persuasion, les innombrables démarches et pétitions qui font sourire certains, ont été une étape incontournable de la réhabilitation de la langue bretonne dans l'esprit de nos concitoyens, singulièrement dans le contexte de l'après-guerre.

Doit-on rappeler, par exemple, qu'au premier camp BAS à Argol, en 1947, le mât portant le drapeau breton est abattu pendant la nuit ? Dans le film de O. Bourbeillon et M. Helia, je crois, Charlez ar Gall rappelle également qu'on s'est battu pour le droit de quêter publiquement en faveur de la langue bretonne, tronc et vignette Kendalc'h à la main, le jeudi de l'Ascension. Excellente leçon de prise de conscience de la réalité bretonne et de militantisme pour de nombreux jeunes de l'époque...

Aussi discret qu'opiniâtre, Armand Keravel ne se révélait vraiment qu'au milieu des siens, notamment lors des stages d'été d'Ar Falz. Il trouvait là l'occasion d'exercer, en particulier auprès des jeunes, ses talents de pédagogue et de bretonnant hors pair. Ses recueils de morceaux choisis à l'usage des écoles ou les textes publiés dans la "Vie bretonne" et dits à la radio témoignent de ses remarquables qualités d'enseignant et de bretonnant : langue claire, idiomatique, compréhensible du plus grand nombre tout en refusant la facilité. Respecter le peuple, c'est lui permettre de s'élever, pensait le hussard noir et blanc de l'école républicaine.



Charlez Ar Gall

Armand Keravel, l'infatigable (à gauche).
Une délégation de plus : en juillet 1990, à la sortie du Conseil général des Côtes-d'Armor où il était allé défendre un statut pour le breton. A droite, M. Loguillard ; derrière M. Le Vot.

Pour l'avoir vécu de près, je soulignerai deux aspects sans doute peu connus mais essentiels de l'action d'Armand Keravel. Avec le soutien actif de Joseph Martray il a réussi à faire accepter par les "forces vives" bretonnes, réunies dans le CELIB, qu'un wagon culturel soit intégré au train de la Loi-programme. Ceux qui ont connu cette époque savent à quel point il a été difficile de convaincre certains syndicalistes et socio-professionnels que Culture = Identité = Dynamisme social et économique... notion largement admise aujourd'hui.

Pratiquement dans le même temps commençait, pour une bonne part à son initiative, un travail de réflexion en collaboration avec l'Institut d'Etudes Occitanes. Les idées de Yves Person, Robert Lafont, Pierre Fougeyrollas ont influencé en profondeur une partie non négligeable du PS en reconstruction et contribué à créer une première brèche dans le centralisme français en aboutissant aux lois Defferre. Relire le (remarquable) programme du BREIS de 1981, c'est d'ailleurs mesurer le recul du PS aujourd'hui, en Bretagne, sur la question bretonne et les problèmes de décentralisation.

Nous nous souviendrons aussi qu'Armand Keravel, contrairement à une certaine "gauche laïque et républicaine", a soutenu l'UDB des premières années dans sa stratégie de reconnaissance par le "camp progressiste" et de dédouanement de l'idée bretonne.

Armand, ceux qui t'ont connu savent ton abnégation de militant, certes. Pour autant, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment d'injustice devant la trop grande discrétion, pour ne pas dire le manque de reconnaissance, qui a entouré ton départ. Tu méritais mieux...

Herri GOURMELEN

Courrier

Réponse à Thierry Landrein
(Courrier des lecteurs du PB n° 423 - déc. 99)

A notre tour de remercier notre fidèle lecteur pour ses encouragements.

Il nous semble malheureusement très difficile sinon impossible de mettre en place un système de vente par correspondance. Trop lourd à gérer. Je peux cependant recommander à M. Landrein de s'adresser à la FAMDT (La Falourdière, 79380 Saint-Jouin-de-Milly, catalogue gratuit sur simple demande au 05.49.80.82.52) qui s'est lancé dans l'aventure et diffuse ainsi une bonne partie de la production bretonne (et pas seulement).

Pour ma part, je m'attache dans ma rubrique à toujours préciser les références des disques chroniqués (producteurs et/ou distributeurs). Ces renseignements devraient permettre à tout bon disquaire, même éloigné de Bretagne, de vous commander les CD qui vous intéressent.

S'agissant des livres, vous pouvez demander le catalogue de la Coop Breizh (Kerangwenn, 29540 Spézet, tél. 02.98.93.83.14) qui distribue la quasi-totalité de l'édition bretonne.

En souhaitant que ces quelques précisions permettront d'adoucir votre exil... Bloavezh mat !

Pierre Morvan

"Jean Hélias, vice-président du Conseil Régional, vient de démissionner de la présidence du R.P.R. des Côtes-d'Armor. Accusé par son parti d'avoir organisé la tricherie lors des dernières élections à la présidence nationale du R.P.R., il proteste avoir toujours été honnête par ailleurs : "J'ai toujours mené ma vie professionnelle et politique sous le signe de l'engagement dans l'honnêteté et la transparence" (Ouest-France, 30/11/99).

Trente ans au service de la transparence agricole dans le département des Côtes-d'Armor avec les brillants résultats que l'on connaît ! L'état superbe de l'environnement c'est lui ! La performance actuelle des filières avicole et porcine, c'est toujours lui !

Notre ami Jean, pour sa défense, dénie être "l'unique auteur de cette manipulation, puisqu'une trentaine de militants, dont les mandataires des candidats, assistaient au dépouillement". Nous reconnaissons bien là la signature de la compétence : dans le département des Côtes-d'Armor, Jean a toujours su faire participer ses amis à toutes ses brillantes opérations. Aujourd'hui encore, à la Région, c'est son honnêteté et sa transparence qui inspirent la politique régionale en matière agricole...

Ceux qui voudraient faire déborder cette affaire du strict cadre du R.P.R., arguant qu'en démocratie on doit rendre des comptes à tous les électeurs, pas seulement aux siens, et qu'en conséquence Jean Hélias doit démissionner de son mandat de conseiller régional, ceux qui osent avancer une telle outrance, font injure à l'honnêteté et à la transparence.

Merci Jean. Et en avant avec toi pour la prochaine étape : la mairie de Paris !"

J.K.,
Glomel (22)

"Je réagis à l'article concernant votre projet de future loi sur la citoyenneté bretonne paru dans "Le Peuple Breton" n° 431. L'UDB propose la citoyenneté bretonne à toute personne européenne mais résidant en Bretagne et aux autres personnes non européennes vivant également en Bretagne depuis cinq ans. J'aimerais savoir ce que nous devenons à vos yeux, nous les Bretons expatriés qui avons à cœur, autant que vous, d'être un jour reconnus Bretons. Si beaucoup de Bretons ont dû quitter la Bretagne, vous devez être au courant que c'est pour des raisons d'emploi et que de nos jours encore, beaucoup de jeunes diplômés sont obligés de quitter leur pays pour pouvoir obtenir un emploi correspondant à leurs diplômes. Donc, leur adresse ne se trouve plus en Bretagne et votre projet les prive du bonheur d'être reconnus Bretons et cela non pour l'Etat français mais par des Bretons. Je pense que vous devez revoir votre projet plus profondément."

Thierry Landrein,
Douai (59)

La question de M. Landrein est fondamentale. A la différence des jacobins français, l'UDB fait une distinction entre nationalité et citoyenneté. Il n'appartient pas à l'UDB de dire qui est Breton et qui ne l'est pas. Tout comme Morvan Lebesque il y a trente ans déjà, nous considérons que la nationalité bretonne relève d'un choix personnel, que l'on soit né ou non de parents bretons, que l'on vive ou non en Bretagne. Etre Breton, ce n'est ni le choix du sang, ni le choix du sol, c'est le choix du cœur. M. Landrein a choisi d'être Breton et nous ne saurions lui contester ce choix.

La citoyenneté, c'est autre chose. C'est ce qui détermine, entre autres, le droit de vote et l'éligibilité. Or le vote politique en Bretagne consiste à choisir les élus qui fixeront le budget de la Bretagne à partir du produit des impôts payés par les personnes qui y résident. Il nous paraît donc légitime et juste de donner le droit de vote et l'éligibilité aux personnes qui, par leurs impôts, contribuent au budget de la Bretagne. La République française a une autre tradition qui nous semble très contestable : elle donne le droit de vote à des personnes qui, disposant de la nationalité française, ne vivent plus en France, et ce parfois depuis fort longtemps, alors qu'elle le refuse à des personnes qui, bien que n'ayant pas la nationalité française, vivent en France et y règlent leurs impôts. A ce titre, la République française fait valoir le droit du sang. Eh oui ! Cette constatation en choquera plus d'un parmi les indécrottables jacobins donneurs de leçons. L'UDB, quant à elle, a choisi de fonder la citoyenneté de Bretagne sur le droit du sol. C'est une démarche résolument inclusive et pensée comme telle.

"Je vous envoie un chèque de 200 francs pour m'abonner à votre "Peuple Breton". Continuez inlassablement à informer : il reste encore beaucoup de chemin à faire. Amitiés socialistes et bretonnes d'un Nazairien."

R.B.,
Saint-Nazaire

"Voici (...) mon chèque de réabonnement annuel 160 F, plus 140 F pour vous aider à rafistoler la bâche que ces imbéciles (hélas méchants) vous ont brûlée lors du F.I.L. à Lorient. Comme ces ahuris qui ont participé, ou aidé, ou donné l'impression qu'ils l'ont fait – à ce vol de tonnes d'explosifs, vite récupérés d'ailleurs (au moins en partie) ! Bien vite récupérés. Curieux aussi, non ? En tout cas, ce n'est sûrement pas par hasard que ces "A.R.B." sont réactivés, manipulés justement ces temps-ci, pour déconsidérer toutes et tous ceux qui agissent pour le droit aux langues régionales. Le vol d'explosif vient donc à point. En tout cas, c'est une immense connerie politique (...)."

A.L.M.,
Marseille

"A l'occasion d'une réunion UDB dans le pays de Redon, le porte-parole de votre groupe a eu la bonne idée d'arriver avec quelques exemplaires du P.B. Il suffit de presque rien... et c'est un abonnement, puis un autre.

Je souhaiterais que mon abonnement commence avec le mois de novembre, car "Le Peuple Breton" que j'ai acheté ce soir-là, je l'ai expédié à ma vieille mère qui habite Plougonver et qui suit avec grand intérêt l'affaire des cochons "qui vont arriver pourrir notre vie"" (voir P.B. de novembre) (...)."

R.L.V.B.
Redon

Mesquineries !

Par exemple, si vous êtes président d'une petite association de non malfaiteurs et que vous prenez un "emploi-jeune" pour participer à la lutte contre le chômage, on vous fera signer avec lui un CDI (Contrat à Durée Indéterminée) et vous devrez prévoir par écrit comment vous le payerez dans cinq ans. Comme me disait mon copain chef d'entreprise – je connais du monde bien – il n'y a plus une PMI ou une PME capable de prévoir l'avenir au-delà de six mois, sauf celles qui travaillent pour le nucléaire. Là, même si on ne construisait plus de centrales, il y a du boulot de dépollution pour plusieurs siècles... La petite association, elle, peut toujours consulter madame Soleil.

L'Etat, lui, dans l'Education bien dite Nationale, embauche ses "emplois-jeunes" en CDD (Contrat à Durée Déterminée). Comme ça, il n'a pas besoin de faire des plans sur la comète pour eux !

Si vous êtes un petit employeur normal, pour lutter contre le travail au noir et sous peine de sanctions, vous devez aller porter votre "Déclaration Unique d'Embauche" cinq minutes au moins avant que le bénéficiaire n'entre dans vos locaux.

Mais si, par exemple, (je dis bien par exemple) vous êtes ministre des Finances à Paris, vous pouvez attendre bien plus de cinq ans pour tenter de justifier que votre dernier chèque de 603.000 F correspond bien à un travail réel. Pas un travail vulgaire comme vous et moi, non, un travail "de contacts", qui n'a pas de prix. Pour garder le contact et retrouver la clef, il suffit de faire tous les papiers après coup. Si possible sans se tromper dans les numéros de téléphone, qui ont pu changer depuis et sans utiliser de vrais-faux papiers qui n'existaient pas à l'époque. Des babioles !

Je trouve que les juges sont bien mesquins d'embêter des gens aussi importants avec des choses aussi vulgaires. Je pense même qu'il doit y avoir une dose de jalousie dans leur action, car je n'ai jamais entendu dire que ces juges ne sortaient d'ailleurs que de l'Ecole de la Magistrature, qui est loin d'avoir le prestige de l'E.N.A. Alors, ils se vengent comme ils peuvent, en empêchant nos V.I.P de traiter leurs affaires personnelles dans le cadre de l'amicale des anciens élèves...

Eux qui pensaient en avoir terminé avec les examens, voici qu'on leur en fait réviser les copies devant l'opinion publique locale, hexagonale et internationale. Ce n'est pas sans conséquences. Ça vous ravale le prestige du pays des Droits de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant et des Sans Papiers au rang de l'Italie...

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu :

Lundi et Vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler

Tél. / fax / répondeur :
02 96 61 54 11

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance)

NOUVEAUTÉ :

- ❑ La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche *J.J. Monnier (126 F)*
- ❑ Histoire de l'Union Démocratique Bretonne *J.J. Monnier (48 F)*
- ❑ Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques *L. Le Bec (38 F)*
- ❑ Le Breton, jeunesse d'une vieille langue *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (51 F)*
- ❑ Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions *J.C. Cassard, L. Le Bec, J.J. Monnier (20 F)*
- ❑ Enezenn an Envor *Fanch Peru (63 F)*
- ❑ Le statut particulier de la Bretagne *UDB (40 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC.

Abonnez-vous au Peuple Breton !

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus
à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie



MAIGHREAD & TRIONA NI DHOMHNAILL with DONAL LUNNY - Idir an Dà Sholas. (Hummingbird Records GLHCD 9002 - Celtic Distribution).

J'évoquais ici même, voici quelques mois, le groupe Skara Brae, qui enchanta, au tout début des années 70, le public irlandais qui eut la chance de les entendre.

Depuis lors, chacun des membres du groupe a tracé sa route. Celle de Triona et de son frère Micheal fut un moment commune au sein de Bothy Band, puis de Relativity. Triona fut aussi la voix de Touchstone et Nightnoise. Maighread, quant à elle, se fit plus discrète pendant quelque temps, avant de publier au début des années 90 l'album *No Dowery*, et de revenir sur le devant de la scène l'an passé, participant à l'album *Coolfin* de Donal Lunny.

Près de trente ans après Sara Brade, voici donc les deux sœurs Ni Dhomhnaill qui s'associent pour nous servir une impeccable galette **Idir an Dé Sholas** (between the two lights), qu'elles signent avec l'infatigable Donal Lunny.

L'album qu'elles ont dédié à leur mère Brid O'Donnell, ainsi qu'à leur grand-mère paternelle Maggie Chonaill, plonge une fois de plus ses racines dans la riche tradition de Rannafast, leur berceau familial dans le Donegal.

Et c'est vrai que la gent féminine a une importance primordiale dans leur inspiration. C'est en effet grâce à leurs mère, tantes et aïeules que Maighread et Triona ont appris la plupart des chansons qui composent cet album.

Avec une majorité de morceaux en gaélique (seulement trois en anglais), elles ont voulu donner à leur langue maternelle la place qui lui revenait de droit.

Au niveau musical, les sœurs Ni Dhomhnaill ont su s'entourer d'une pléiade de musiciens de premier plan : Sharon Shannon à l'accordéon, John McSherry aux flûtes et pipes, Micheal O'Dhomnaill, leur frère, à la guitare, Laoise Kelly à la harpe, Maire Breatnach au fiddle... et bien entendu Donal Lunny dont l'omniprésence au bouzouki, à la guitare, bodhran, contribue à donner une couleur particulière à cet album en tous points excellent.

MACA - BLOOD AND GOLD. (Tara Records CD 4006 - Distribution Keltia).

Connaissez-vous Hollywood ? Non, pas les studios de cinéma de Californie, mais un tout petit village des Monts Wicklow au sud-ouest de Dublin. C'est de là qu'est originaire Peter Harney l'un des membres fondateurs du groupe Maca, nouveau venu sur la scène irlandaise.

Groupe récemment formé peut-être, mais dont les membres ne sont pas des inconnus puisqu'ils faisaient partie jusqu'à présent du groupe vocal Anuna... Mais si, rappelez-vous... Eimear Quinn et son groupe Anuna qui remportèrent le concours de l'Eurovision en 96.

Avec ses compagnes Caron Hannigan, Yvonne Woods et Tara O'Beirne, Peter a également participé à la fantastique aventure de *Riverdance*, spectacle grandiose



mêlant la danse et la musique, et qui fait fureur en Irlande et un peu partout dans le monde.

Maca, ce nouveau groupe à dominante vocale donc, réexplore la musique traditionnelle à sa façon, s'inspirant à la fois de l'Irlande et du classique, ce qui lui donne une ligne mélodique originale et jusque-là peu exploitée.

L'album **Blood and Gold** présente, en une dizaine de morceaux, aussi bien de superbes ballades en anglais que des chansons en gaélique, et même deux exemples de *Puirt a beul*, chansons écossaises extrêmement rythmées. Pour l'occasion, ils ont su s'entourer du percussionniste Paul Moran (ex-Clannad et Davy Spillane Band) et de Brendan Power, joueur d'harmonica renommé.

Cette richesse d'influences diverses, nourrie de la fusion de musiques contemporaines et très anciennes, crée un son magique qui fait la force de Maca.

LIAM O'FLYNN - THE PIPER'S CALL. (Tara Records CD 3037 - Distribution Keltia).

Voici probablement l'un des plus grands joueurs de uilleann pipe de sa génération, et à coup sûr l'un des plus respectés par ses pairs. Je veux parler de Liam O'Flynn, ancien membre de feu Planxty, qui, depuis près de trente ans, a joué aussi bien avec la fine fleur de la musique traditionnelle qu'auprès d'orchestres classiques, ou encore avec des artistes aussi divers que Kate Bush, Enya, Van Morrison ou le compositeur John Cage.

Il a sorti il y a quelques mois **The Piper's Call**, un opus de la même veine que les précédents, c'est-à-dire excellent. Comme à son habitude, il a fait appel à ses fidèles Arty McGlynn et Steve Cooney à la guitare, Rod McVey aux claviers, et Liam Bradley aux percussions.

Et quelques invités sont aussi venus ajouter leurs noms au générique : Sean Keane et Matt Molloy des Chieftains, et, plus inhabituel, Mark Knopfler de Dire Straits à la guitare électrique, Carlos Nunez, le gaïtero bien connu, et enfin l'Orchestre de Chambre Irlandais sous la direction de Micheal O'Suilleabhain.

Sur cet album «léché» à l'extrême, des morceaux traditionnels irlandais *(The humours of Kiltyclogher)* alternent avec des arrangements pour orchestre et pipe *(Bean Dubh an Ghleanna)*, ainsi que des airs écossais et galiciens *(Muiñeira de Poio, Marcha de Breixo)*.

A noter, le coup de patte reconnaissable entre tous du guitariste « loufoque» Steve Cooney sur *The Pleasures of Hope*, et les



riffs de guitare électrique de Mark Knopfler sur *An Droichead*, un air commandé à Liam par la Présidente de la République Mary McAleese, pour la cérémonie d'investiture.

Comme on pouvait s'y attendre, un album de grande qualité. Et pour ceux qui voudraient en avoir encore davantage, sachez qu'un documentaire vidéo a été tourné pendant l'enregistrement de l'album, paru chez Hummingbird Productions à Dublin.

Philippe COUSIN

Selaouit

par Pierre Morvan

PAVÉ

Sous le pavé - 446 pages ! – la quasi totalité de la musique, du chant et du conte bretons. La troisième édition du «Guide de la Musique Bretonne» publié par Dastum, actualisé, revu et corrigé pour en faciliter l'utilisation, est une source de renseignements inépuisable.

Fruit d'un patient collectage – mais ça, à Dastum, on connaît ! – et riche de plus de 3.000 références — musiciens, chanteurs, groupes, médias, associations, festivals... – ce guide, entièrement consacré au répertoire trad' ou d'inspiration traditionnelle, complète bien plus qu'il ne concurrence le «Guide des Musiques en Bretagne», édité par le Centre de Création Musicale de Brest (1).

Son prix de vente, 79 francs, (moins de 18 centimes la page !) le rend des plus abordables. Une affaire !

LE CRI DU CRU : (La Petite Merveille, Abacom, LPM 98 1 30)



Ça commence par une mise en garde justifiée – ***«Es-tu bien sûr de vouloir écouter ce disque ?»*** – et cela se poursuit par un déluge de jeux de mots plus laids les uns que les autres. Humour absurde, délires en tous genres et (auto)dérision, voilà qui ne suffit pas à qualifier le programme du Cri du Cru. Le groupe nantais n'hésite pas à balancer, en prime, mine de rien et l'air de ne pas y toucher, quelques skudes bien sentis. Entre un hommage au Tcha, révolutionnaire bien connu, et un hymne à l'agriculture moderne, ***«Pechno»***, le Cri du Cru, qui l'eut cru, apporte la preuve irréfutable que Vermot n'est pas mort. Un beau résultat pour un trio qui se présente, en toute immodestie, comme le plus mauvais groupe du monde. Quelle insupportable prétention !

Jean COATEVAL :«Dañs tro Menez Arre» (Dastum Kreiz Breizh, Breizh Diffusion, CD DKB 03).



Présenté comme l'un des plus renommés des disciples du fameux Yves Menez, Jean Coatéval, né en 1925 au Huelgoat et disparu en 1997, a consacré toute sa vie à l'accordéon chromatique et à la «dans tro», la gavotte des Montagnes. A travers cette compilation d'enregistrements divers, dont un disque vinyle autoproduit en 1984, Dastum Kreiz Breizh, avec l'aide de deux accordéonistes bien connus – Patrick Lefèbvre et Yann-Fañch Perroches – salue respectueusement l'un de ceux qui ont grandement contribué à laver la «boest an diaoul» de l'opprobre qui l'a longtemps frappée. Adepte de la gavotte mâtinée de musette et formé à la dure école des défilés de noces, bals rétro et autres courses cyclistes, Jean Coatéval a su imposer un style bien à lui et se faire reconnaître par ses pairs. Il a aussi participé au renouveau du fest-deiz, cet «avatar grisonnant» du fest-noz. Une vie bien remplie pour cet homme-orchestre et un hommage mérité.

KOHANN : «Mil bed» (Sonj, WEA 8573 80252 2).



Il fallait s'y attendre, comme ce fut déjà le cas dans les années 70, lors de la première «vague celtique», les maisons de disques parisiennes sillonnent la Bretagne à la recherche de la perle rare. Avec les Lorientais de Kohann, WEA semble avoir touché le jackpot.

Kohann, c'est d'abord Michèle Gaurin, la chanteuse du groupe, que l'on compare volontiers à Bjork, la punkette islandaise, la furie géniale de Reykjavik, mais qui a aussi un petit quelque chose de Nathalie Brignognen, l'ancienne égérie de Glaz. Kohann, c'est encore Sylvère Morisson (claviers) et David Bellec (guitares, basses) qui composent à eux deux une pop-rock électronique, esthétique et envoûtante.

«Awen», «Douar», «Kest», «Mamm !» «Dis on» ou «Krollet» (sur un texte de Yann Ber Kalloc'h)... Michèle chante en breton d'une voix suave et sensuelle, un brin érotisée, à l'image d'une pochette quelque peu suggestive. Et chacune de ses chansons est un tube en puissance. Les «Mille Mondes» de Kohann créent un univers tout à fait à part et la Hulotte devrait pouvoir voler loin. A découvrir d'urgence.

GWENFOL : (EOG Production, EOG 1070).



Les Morbihannais de Gwenfol nous reviennent, pour un trop bref passage, hélas. Ce CD trois titres – un plinn, un scottish et un tour très bien amenés – est tout juste suffisant pour nous mettre l'eau à la bouche et nous laisser espérer, pour bientôt, un menu plus copieux. A suivre.

KOUN : «C'est en souhaitant bonsoir» (Keltia Musique, KMCD 97).

Pour son deuxième disque, Koun a trouvé sa voix : c'est celle de Véronique Bourjot, une voix claire et bien posée qui apporte au groupe ce petit plus qui manquait pour lui permettre de s'asseoir tout en haut de l'affiche.



Parfaitement entourée par Philippe Janvier, qui remplace Josick Allot à la bombarde, Alain Léon (guitare), Pascal Martin (uillean pipe), Pierrick Tardivel (contrebasse) et Dominique Trichet (violon), l'ancienne choriste de Stivell ne manque pas de nous émouvoir, tout particulièrement quand elle interprète cette superbe mélodie, ***«E gerig hont kostr' choad»...***

Riche d'une grande sobriété qui laisse à chaque musicien la possibilité de s'exprimer pleinement, la musique de Koun s'attache à respecter scrupuleusement une tradition parfaitement assimilée. Le groupe confirme ainsi qu'il n'usurpe pas son nom. Pour Koun, ***«C'est en souhaitant bonsoir»*** est certainement l'album de la maturité. Bon choix Madame, bon choix Mademoiselle, Bon choix Monsieur...

FORZH PENAOS : «Allez... gavotte !» (EOG Production, Breizh Diffusion EOG 104).



Encore un groupe de fest-noz, me direz-vous ! Et vous n'aurez pas tort. Mais pourquoi bouder son plaisir quand la musique est bonne et qu'en outre les musiciens n'hésitent pas à annoncer haut et fort qu'ils ***«emmerdent le F-Haine et tous ceux qui enferment les cultures entre quatre murs»***. Quand vous saurez que ce disque est dédié à ***«tous ceux qui n'oublient pas que dans fest-noz il y a le mot 'fest'»*** et que les Brestois de Forzh Penasos revendiquent un cousinage du côté de chez Pennou Skoulm, Ar Re Yaouank ou Hastañ... vous n'aurez plus qu'une hâte, celle d'entrer dans la danse. ***«Allez... gavotte !»*** de Forzh Penaos, ce n'est pas n'importe quoi.

Pierre MORVAN

(1) PB n° 425, mai 99

(2) PB n° 396, décembre 96

OFFRE SPÉCIALE 2000

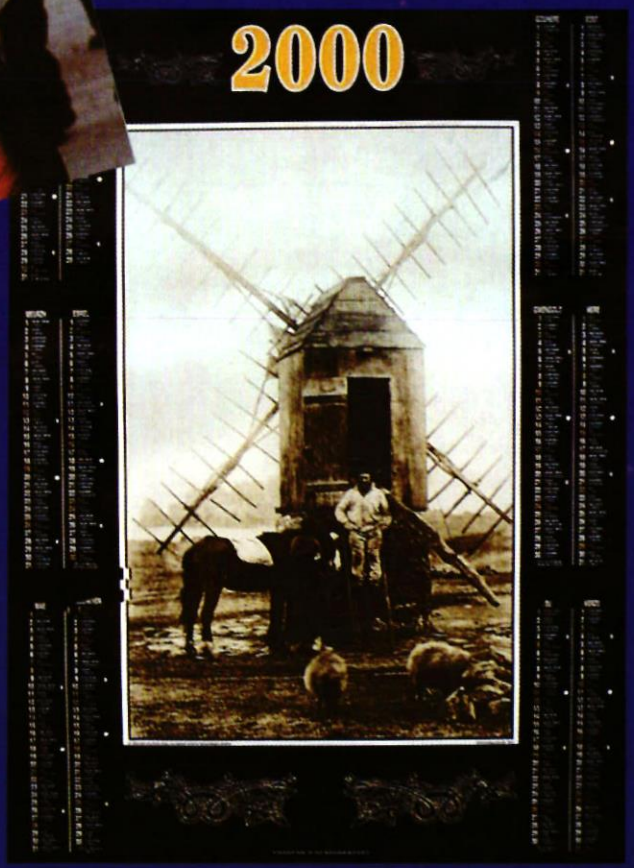


Le breton est-il vraiment une langue? De quand datent les premiers textes en breton? De quels sujets traite la littérature écrite en langue bretonne? Pourquoi la République a-t-elle voulu faire disparaître la langue bretonne? Le lecteur trouvera ici des réponses claires et précises à chacune de ces questions, et à bien d'autres…

1 + 1

1 LA JEUNESSE D'UNE VIEILLE LANGUE
(Nouvelle édition) ~~59 F + port~>

1 UN CALENDRIER DES PRÉNOMS BRETONS
(Nouveauté) ~~50 F (franco de port)~>



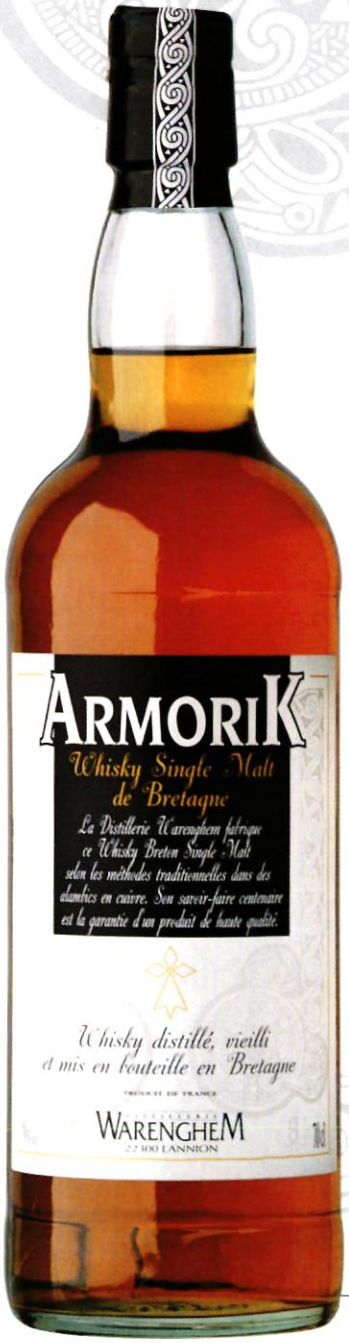
LES DEUX POUR 80 F (franco de port)

Expédié à l'acheteur ou à une personne de son choix.
Règlement par chèque à expédier à :
P.P.B. - 9 rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC (avant le 31/01/2000)

Whiskies Bretons



Blended



Single Malt

DISTILLERIE
WARENGHEM

22300 LANNION-FRANCE - Tél. 33 (0) 2 96 37 00 08 - Fax 33 (0) 2 96 46 57 44
Site web : http://www.distillerie-warenghem.com - Email : DISTILLERIE.WARENGHEM@wanadoo.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE - A CONSOMMER AVEC MODERATION